



CAN 2019 : ALGÉRIE - SÉNÉGAL AUJOURD'HUI À 18H  
**LES VERTS POUR LA CONFIRMATION**

Page 17

**FORCES DE L'ALTERNATIVE  
 DÉMOCRATIQUE**

**PRÉPARATIFS  
 POUR UN  
 CONCLAVE**

Page 3

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3728 | Jeudi 27 juin 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**EXPULSÉS D'ÉGYPTE**

**LES  
 TROIS  
 SUPPORTEURS  
 EN PRISON**

Page 4

**DEMANDANT LA COMPRÉHENSION DU PEUPLE**

**GAÏD SALAH DÉNONCE  
 DES "CAMPAGNES ABJECTES"**

Page 3



ALGÉRIE - ITALIE

**UN CONTRAT  
 GAZIER DE 10 ANS**

Page 6



LOGEMENT PROMOTIONNEL

**PAS DE RÉVISION  
 DES PRIX**

Page 7



**6**  
*décès dus  
aux piqûres  
scorpioniques  
enregistrés depuis  
début 2019.*

**12**  
*12 tonnes de  
résine de canna-  
bis saisies en qua-  
tre mois en  
Algérie.*

**104**  
*milliards de  
centimes serait le  
montant de la dette  
de l'USMA.*

## Élaboration en cours d'un Plan national sur la santé au travail

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a informé qu'un plan national de santé au travail, traitant des domaines de la santé, de la sécurité au travail et visant la concrétisation du bien-être en milieu professionnel, est en cours d'élaboration. Président, en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, une rencontre sur "Le Bien-être au travail", le ministre a en effet fait état de la mise en place d'ateliers de travail œuvrant à l'élaboration de ce Plan qui pourrait grandement améliorer les conditions de travail et les relations employeur-employé. La loi sanitaire stipule que "la médecine du travail constitue une obligation à charge de l'employeur, par laquelle il assure la préservation de la santé des travailleurs et l'amélioration des conditions de leur travail", a rappelé le ministre. Le ministre du Travail a affirmé, de son côté, que la concrétisation de la santé au travail ne se



limitait pas à assurer les conditions matérielles et les besoins fondamentaux des travailleurs, mais exige également d'accorder l'attention à la réunion des conditions appropriées à l'équilibre psycho-social des travailleurs en milieu professionnel, loin des pressions psychologiques et des relations tendues.

## Vers des foires spécialisées à partir de 2020



L'Association nationale des commerçants algériens (Anca) organisera régulièrement, à compter de 2020, des "foires spécialisées" à travers le pays, touchant à l'ensemble des secteurs liés au commerce, a annoncé son président, El Hadj Tahar Boulouar. S'exprimant lors d'une conférence de presse, en marge de la troisième assemblée régionale de l'Anca consacrée à la préparation du congrès national de l'association, prévu en octobre prochain, M. Boulouar a expliqué que ces foires visaient l'encouragement et la promotion de la production nationale, ainsi que la réduction des prix. Par ailleurs, il a appelé les adhérents de l'association à faire des propositions pour contribuer, en tant qu'acteurs, à la mise à niveau de l'environnement commercial et économique du pays. "Il faut désormais que le commerçant réfléchisse à améliorer l'environnement général ce qui pourra améliorer l'environnement particulier de chaque commerçant", a-t-il estimé. Sur le plan de la coopération, M. Boulouar a indiqué que l'association se préparait à signer des accords avec plusieurs départements ministériels comme ceux de l'agriculture, environnement et la solidarité, ainsi qu'avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et les chambres de l'artisanat et des métiers.

## La CCI d'Oran met en place une commission pour les JM

Une commission spécialisée dans les Jeux méditerranéens (JM), que va accueillir Oran en 2021, a été mise en place par la chambre locale de commerce et d'industrie de l'Oranie. La commission, présidée par Charchar Rachid et son adjoint Saleh-Mohammed Sofiane, a été installée dimanche dernier, en présence d'un groupe d'acteurs économiques aux côtés du directeur général des JM et du représentant du wali Oran. Cette initiative, des plus louables, devrait néanmoins fixer avec exactitude les objectifs et la stratégie à suivre. Cet événement de taille, accueilli par la ville d'Oran, devrait être une occasion pour tirer le maximum de dividendes économiques et sociales au profit de la wilaya. Le rôle de ce comité devrait correspondre à la vision du comité d'organisation des JM en identifiant les domaines dans lesquels la Chambre de commerce et d'industrie souhaite intervenir. La tâche qui lui convient dans ce registre étant de contribuer à la création d'emplois en accompagnant les petites entreprises appartenant aux jeunes universitaires et chercheurs, afin de les promouvoir. Il a été décidé, en outre, de créer un comité ad-hoc com-



posé de membres de l'organe créé par la chambre de commerce et d'industrie et de représentants du comité d'organisation des JM afin de concrétiser une vision commune de la contribution de la CIC de l'Oranie au succès de cette manifestation sportive que l'Algérie accueille pour la deuxième fois de son histoire.

D  
I  
X  
I  
T



## ARNAUD MONTEBOURG, PDT DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE

*"Les Algériens veulent affermir leur indépendance. Ils n'ont besoin de personne pour leur administrer des conseils ou formuler des jugements. Ils n'ont pas besoin qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire."*

## En faisant son plein d'essence, elle apprend qu'elle est... morte

C'est une drôle de mésaventure que connaît une habitante du village de Garrigues dans le Tarn.

Jeune retraitée de la Poste, elle ne touche plus sa pension depuis le 1<sup>er</sup> avril car l'administration l'a déclarée morte. C'est par hasard qu'elle a appris son... décès. Alors qu'elle voulait payer son plein d'essence, sa carte bleue ne fonctionnait pas, sa retraite ne lui étant plus versée, car déclarée morte.

Après avoir contacté sa banque et sa caisse de retraite, c'est finalement auprès du centre financier de la Poste qu'elle a appris qu'un notaire l'avait déclarée décédée. Malgré cette situation ubuesque, Claudine Boudon Fortier s'amuse de cette histoire avec humour.

## En fuite il se cache et s'endort dans une voiture de... gendarmerie

Un homme a été réveillé en sursaut par des gendarmes, mardi, à Nîmes, dans le Gard. L'individu est soupçonné d'avoir pénétré au sein d'une gendarmerie, en escaladant les grillages, avant de trouver refuge dans l'un des véhicules. Il se serait alors profondément endormi.

L'homme aurait indiqué avoir pénétré dans la voiture de gendarmerie pour se cacher, car il était menacé, sans expliquer pourquoi.

Il a été placé en garde à vue.

DEMANDANT LA COMPRÉHENSION DU PEUPLE

# Gaïd Salah dénonce des "campagnes abjectes et récurrentes"

*Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé mercredi à partir de Cherchell que l'Armée attend du peuple algérien une compréhension à la hauteur de leur capital de confiance.*



PAR LAKHDARI BRAHIM

**C'**est ce qu'indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Nous attendons de notre peuple, à travers toutes les régions du pays, et sur chaque iota de la sainte terre d'Algérie, de méditer chaque pas que nous franchissons, chaque voie que nous empruntons, chaque mot que nous prononçons et chaque direction que nous prenons (...) Nous attendons de notre peuple une compréhension qui soit à la hauteur de leur capital de confiance", a déclaré le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de l'Académie militaire de Cherchell

"Défunt-Président-Houari-Boumediène". Il a ajouté, dans ce sens que "ceux pour qui la destination principale est l'Algérie authentique, pour laquelle se sont sacrifiés des millions de chahid, trouveront sur le chemin de cette bonne direction la majorité du peuple algérien authentique". Il dira en outre que "désormais, nous pouvons distinguer le fil blanc du fil noir; les intentions se manifestent et les orientations se précisent. Il ne restera que le meilleur; et le meilleur est celui qui fait preuve de bonne foi envers Allah, la patrie et le peuple". Evoquant les différents obstacles entravant la voie adoptée par l'ANP, et derrière lesquels se dressent des gens "pour qui toute action sérieuse et dévouée à la nation est une atteinte à leurs intérêts et aux intérêts de leurs maî-

tres", Gaïd Salah a soutenu que "désormais, les intentions sont claires et les directions apparentes". Il a dénoncé "les campagnes abjectes et récurrentes, que ne cesse de subir le commandement de l'Armée nationale populaire, après chaque pas sincère et étudié qu'il fait en toute conscience et perspicacité, ne sont que des campagnes stériles sans aucun résultat, car leurs objectifs sont désormais dévoilés et leurs intentions démasquées (...). En effet, aujourd'hui il n'y a pas de place pour les mercenaires, les traîtres, les imposteurs et les malhonnêtes". "Mue par son dévouement à l'Algérie et à son peuple, l'ANP continuera à accompagner ce dernier, jusqu'au retour à la normale et jusqu'à ce que l'Algérie retrouve la place qui lui sied

dans le concert des nations", a-t-il réitéré à ce propos.

Réaffirmant que le commandement de l'ANP n'a aucune ambition politique, Gaïd Salah a assuré que "notre ambition suprême est de servir notre patrie et accompagner sincèrement ce peuple valeureux et authentique pour leur permettre de dépasser cette crise et atteindre la légitimité constitutionnelle, pour un départ sur une base solide et des fondements sains". Abordant le volet relatif à la justice Gaïd Salah a mis en avant le souci de l'ANP "d'accompagner le secteur de la justice, de l'assister afin de recouvrer sa réputation à la lumière des lois en vigueur et de lui assurer toutes les formes de sécurisation et de sérénité, ce qui lui a permis de devenir libre de toutes contraintes et loin de toute pression ou diktat, afin de pouvoir exercer ses missions, appliquer la loi et rendre des jugements en toute équité et sans aucune discrimination. Une justice libre et intègre est la façade d'un État de droit que veut tout Algérien fidèle à sa patrie, une justice qui agit sans aucun excès idéologique ni calculs politiques, où tous les citoyens sont traités sur le même pied d'égalité et où la loi est au-dessus de tous sans exception". Se voulant rassurant il a conclu en indiquant que "l'Algérie est en sécurité. Elle est stable et unie".

L. B.

RELANCE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

## Entretien Bensalah-Bedoui

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah a reçu, mardi à Alger, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avec lequel il a examiné "les mesures à prendre concernant les conditions et mécanismes devant accompagner la relance du processus électoral", indique un communiqué de la présidence de la République. "Le chef de l'État a reçu, mardi 25 juin 2019, au

siège de la présidence de la République, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, dans le cadre de son suivi continu de l'action du gouvernement", précise la même source. Lors de cette rencontre, "le Premier ministre a présenté un exposé détaillé sur la situation socioéconomique du pays, en procédant à une évaluation globale de la situation politique, outre les conditions et mécanismes devant accompagner la relance du pro-

cessus électoral. Au terme de l'audience, "le chef de l'État a donné des instructions au Premier ministre et au Gouvernement, en vue de procéder au suivi quotidien de tous les aspects intéressant le citoyen, et garantir le bon déroulement du Service public", a conclu le communiqué.

C. A.

FORCES DE L'ALTERNATIVE DÉMOCRATIQUE

## Préparatifs pour un conclave

PAR RAYAN NASSIM

Les forces démocratiques, qui se sont rencontrées hier au siège national du RCD, ont décidé de préparer une conférence nationale pour tenter de fédérer les forces vives de la nation afin de trouver une solution à la crise actuelle.

Les initiateurs de cette démarche, à savoir sept partis politiques et deux personnalités, veulent ainsi passer à l'étape supérieure en matière de concertation afin de rassembler le gros des forces qui militent pour un changement démocratique radical. Outre le RCD, le FFS, le MDS, le PST, l'UCP, le PT et le PLD, des syndicats, des associations, telles que RAJ et la LADDH, ont participé à cette rencontre des démocrates.

Djamel Zenati, Lakhdar Bouregaâ et Abdelaziz Rahabi ont pris la parole. Tous les participants ont insisté sur l'impérieuse nécessité de rassembler toutes les

forces progressistes avant d'aller vers une rencontre nationale avec l'ensemble des forces politiques du pays. L'objectif est de dégager une sortie de crise consensuelle qui permettrait d'instaurer le premier État démocratique de l'Algérie indépendante. Il est ainsi convenu d'organiser une autre rencontre élargie aux forces du changement, organisée autour d'Ali Benflis pour se concerter encore davantage. La prochaine réunion des forces de l'alternative démocratique est annoncée pour le 6 juillet.

Dans un précédent appel, les forces de l'alternative démocratique avaient relevé l'indisposition du pouvoir en place à "saisir le sens profond de cet événement sans précédent depuis l'indépendance. Il persévère obstinément dans le déni de la réalité et a fait le choix du pourrissement et la manipulation. Le rassemblement des forces de l'alternative démocratique est le seul à même de traduire fidèlement

cette profonde aspiration populaire", assurent ces forces, estimant qu'"il est vain de croire à l'existence d'une issue positive à ce conflit dans le cadre de l'ordre actuel. Ni le pouvoir ni ses diverses excroissances ne sont en mesure de constituer un recours".

Pourtant, "le sursaut citoyen, de par son caractère pacifique et massif, est une chance pour le pays. C'est une force capable d'engager le pays dans la voie de la souveraineté populaire, de la modernité et du progrès". Pour ces forces démocratiques, "la transition démocratique n'est pas un choix. Elle est de l'ordre de la nécessité. Aujourd'hui, l'urgence est d'élaborer une solution politique ambitieuse, raisonnable et réalisable, loin des règlements de comptes et des calculs étroits".

R. N.

CONFÉRENCE NATIONALE

DU 6 JUILLET

Rahabi

chargée de la coordination

La conférence nationale des partis de l'opposition regroupés au sein des "forces du changement" aura lieu officiellement, le 6 juillet prochain a annoncé le coordinateur de l'initiative, Abdelaziz Rahabi, hier mercredi sur sa page Facebook. "J'ai été chargé de la coordination pour gérer cette initiative politique globale et unitaire pour produire une réflexion et déterminer les mécanismes de sortie de crise en vue d'organiser dans les meilleurs délais, la première élection présidentielle démocratique de l'histoire du pays", lit-on dans le post de l'ex-ministre de la Communication. Abdelaziz Rahabi précise avoir entamé de contacts sans exclure "aucune partie" pour participer à l'organisation de cette rencontre "dans toutes ses étapes" en vue de travailler pour dépasser la crise. Pour ce faire, il affirme avoir rencontré le 19 juin le coordinateur du FFS, Hakim Belahcel accompagné des cadres de son parti auquel il a présenté le projet de la conférence du dialogue national. Abdelaziz Rahabi, qu'une rumeur insistante donne comme futur Premier ministre, révèle également avoir été invité pour assister à la rencontre des partis ayant signé l'appel en faveur de l'alternative démocratique le 18 juin dernier.

Et après consultation avec les partenaires de l'initiative du dialogue national, l'ex-ministre a été chargé d'aller présenter "notre position pour rapprocher les points de vue et aboutir à un compromis salvateur pour le pays".

Les partis d'obédience démocratique ne se sont toujours pas prononcés sur leur participation ou pas à cette conférence de dialogue national.

R. N. -

## EXPULSÉS D'ÉGYPTE

## Les 3 supporteurs en détention provisoire

Les trois supporteurs algériens expulsés d'Égypte ont été placés en détention provisoire hier mercredi à la prison d'El-Harrach, ont indiqué des sources médiatiques. Entendu par le procureur de la République, les trois supporteurs, dont un a brandi le slogan "Yemahaw Ga3" et les deux autres ont allumé des fumigènes dans le stade où l'équipe nationale a joué, ont été mis sous mandat de dépôt. Leur procès est fixé pour le 7 juillet prochain.

Les autorités égyptiennes ont arrêté, lundi dernier, les trois supporteurs algériens en raison de leur comportement. C'est l'ambassade algérienne en Égypte qui est intervenue pour leur libération. Suite à quoi ils ont été expulsés vers l'Algérie.

## TAMANRASSET

## Découverte d'une cache d'armes

Une cache d'armes et de munitions contenant notamment 2 mitrailleuses lourdes, 20 obus de mortiers et 2 bases lance-roquettes, a été découverte suite à une patrouille de fouille et de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) mercredi près des frontières à Tamanrasset, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, aujourd'hui 26 juin 2019, suite à une patrouille de fouille et de ratissage menée près des frontières à Tamanrasset, une cache d'armes et de munitions contenant 2 mitrailleuses lourdes de 12,7 mm, 20 obus de mortiers de calibre 82 mm, 2 bases lance-roquettes 107 mm et 2 supports de confection artisanale", précise la même source.

"Ce résultat révèle de plus en plus l'efficacité de l'approche de l'ANP pour l'éradication du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays et à sa sécurité", note le communiqué.

## TIZI-OUZOU

## Marche des avocats

Plusieurs dizaines d'avocats ont participé hier mercredi à une marche pacifique à Tizi-Ouzou pour réitérer leur revendication pour un changement "radical" du système de gouvernance et demander la libération des manifestants interpellés lors de la marche populaire de vendredi dernier à Alger.

La procession a démarré du siège de la Cour de justice, située à l'entrée ouest de la ville. Les avocats qui ont revêtu leurs robes noires pour l'occasion, ont déployé l'emblème national et le drapeau amazigh.

Tout au long de la marche, les avocats, qui ont bravé la canicule exceptionnelle de cette journée en marchant de la cour de justice vers le carrefour Djurdjura pour aboutir à la placette du musée, ont déployé des banderoles et scandé des slogans pour demander la libération immédiate de tous les manifestants détenus, rappeler que "l'identité amazighe en tant que composante de l'identité nationale est reconnue dans la loi suprême du pays", réclamer "une justice indépendante" et réaffirmer leur "attachement à l'unité nationale".

Lors de cette manifestation, des membres du Collectif des avocats pour le changement et la dignité (CADC) ont rappelé que ce Collectif s'est constitué dans les dossiers des manifestants détenus et qu'un "appel a été introduit, en contestation à la mise en détention provisoire de ces détenus, par le collectif d'avocats d'Alger".

Dans une déclaration rendue publique par le CADC, ce même collectif a réitéré son engagement et sa disponibilité pour la prise en charge judiciaire de tous les dossiers en relation avec la révolution populaire pacifique.

R. N.

## LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS LIÉES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

# L'organe national sous la tutelle du MDN

*Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a officialisé par décret présidentiel publié dans l'édition du 9 juin du Journal officiel, le transfert de la tutelle de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, du ministère de la Justice vers celui de la Défense.*

PAR RANIA NAILI

En effet dans l'article 21 du décret présidentiel numéro 19-172 du 3 chaoual 1440 correspondant au 9 juin 2019, il est précisé que "l'organisation, les modalités de fonctionnement et les attributions des composantes de la direction générale, sont fixés par arrêté du ministre de la défense nationale".

De même le directeur général et les personnels de l'organe suscité sont nommés, conformément à la réglementation en vigueur au sein du ministère de la défense nationale.

L'article 22 stipule également que l'organe est soumis à "l'ensemble des dispositions législa-



tives et réglementaires applicables au sein du ministère de la défense nationale". Quant aux magistrats et personnels des autres départements ministériels en fonction auprès de l'organe, ils seront désormais "réintégrés dans leurs structures d'origine". L'article 24 dudit décret souligne que toutes "dispositions contraires au présent décret", notamment celles du décret présidentiel numéro 15-261 du 24 dhou el hidja 1436 correspondant au 8 octobre 2015 fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, sont abrogées. De fait, cet organe passe totalement sous le contrôle du ministère de la Défense qui en assure la présidence du conseil d'orientation via le ministre de la Défense nationale "ou son représentant", est-il précisé.

Ce conseil est notamment chargé de : "délibé-

rer sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication ; de délibérer sur les questions de développement et de coopération avec les institutions et organismes nationaux concernés par les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication".

Il est également tenu de "procéder, périodiquement, à une évaluation de l'état de la menace en termes d'infractions liées aux technologies de l'information et de la communication pour pouvoir déterminer avec précision la consistance des opérations à entreprendre et les objectifs visés".

L'organe peut aussi proposer "toute activité de recherche et d'évaluation des actions entreprises dans le domaine de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication".

R. N.

## GROUPE KOUNINEF

## Sit-in de protestation des travailleurs

PAR RACIM NIDAL

Des dizaines d'employés de KouGc, groupe d'entreprises de la famille Kouninef, ont observé un sit-in hier mercredi, devant le siège de l'entreprise à Alger.

Composé d'ingénieurs et de cadres, ce groupe de protestataires a dénoncé l'abandon dans

lequel ses membres se trouvent et l'absence d'horizons que la situation fait prévaloir pour leurs carrières. Pour rappel les frères Kouninef ont été présentés le 23 avril devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, puis placés en détention provisoire. Les frères Kouninef, Karim, Réda, et Tarek avaient été interpellés par la brigade de

recherche de la gendarmerie de Bab-Jdid, à Alger. Ils sont suspectés de "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics, trafic d'influence avec des fonctionnaires publics pour l'obtention de privilèges et détournement de fonciers et de concessions", selon l'acte d'accusation.

R. N.

## RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

## L'appel de la DGSN aux policiers

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelkader Kara Bouhadba, a appelé mardi à partir de Tipasa, les éléments de la Sûreté nationale à "s'engager à accomplir le devoir national dans le cadre du respect de la loi et des principes des droits de l'Homme".

Présidant la cérémonie d'inauguration de deux nouveaux sièges de la police dans la wilaya de Tipasa, Bouhadba a appelé les éléments de la

Sûreté nationale "à s'engager à accomplir leur devoir dans le cadre de la loi et du respect des principes des droits de l'homme, en œuvrant à lutter contre les différentes formes de criminalité pour réaliser la sécurité et la stabilité, et garantissant un climat favorable au développement de cette wilaya à caractère économique et touristique par excellence", indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté

nationale (DGSN). Les structures sécuritaires ont été renforcées à Tipasa avec l'inauguration du nouveau siège de la sûreté de wilaya, ainsi que celui de la brigade de recherche et d'intervention, en présence des autorités locales civiles et militaires, avec à leur tête le wali et les cadres de la DGSN.

R. N.

## MOUDJAHID DE LA PREMIÈRE HEURE

## Larbi Alilat tire sa révérence

Moudjahid de la première heure, Larbi Alilat a tiré sa révérence mardi à Alger à l'âge de 97 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris mercredi auprès de sa famille. Né en août 1922, à Tinebdar (Sidi-Aïch), à 60 km à l'ouest de Béjaïa, au cœur du arch des Ath-Ouaghlis, dans la vallée de la Soummam, "Dda Larbi" comme l'appelle affectueusement les gens de la région, avait rejoint très tôt le mouvement national en adhérant à l'âge de 17 ans au Parti du peuple algérien (PPA) et d'y militer jusqu'au déclenchement de la

guerre de Libération nationale ou dès novembre, il rejoignit les rangs de l'ALN. Il avait surtout combattu dans les maquis de la vallée de la Soummam et s'était surtout distingué par ses capacités à encadrer les populations civiles dans leur mobilisation et à entretenir leur révolte. C'est cette vertu qui a été mise à profit, du reste, par le FLN pour lui confier l'animation, avec les chouchada Bara Mohand et Bettouche Belkacem, des manifestations du 11 Décembre 1960 qui avaient donné alors un nouveau retentissement international à

la guerre de Libération nationale. Tous trois, agissant collégalement au sein du réseau "El-Malik" avaient réussi à détourner des manifestations coloniales conçues initialement pour soutenir le projet controversé du général de Gaulle visant à aller vers des élections libres pour l'autodétermination, en un "référendum" et plébiscite populaire en faveur de l'indépendance. Dda Larbi, à cette époque, venait tout juste d'être libéré de prison, où il avait purgé (1956-1960) une peine de deux ans.

R. N.

## PRÉSERVATION DE L'EMPLOI

# Le gouvernement appelé à penser une législation spéciale

*La loi (le code pénal, ndlr) "doit être amendée et complétée parce que les dispositifs de sauvetage des entreprises en difficultés, notamment ceux relatifs au sauvetage de l'emploi, sont surtout destinés à des entreprises publiques".*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

C'est ce qu'a fait savoir hier sur les ondes de la radio chaîne 3 le professeur Ali Mabroukine, spécialiste en droit des affaires, à propos de la solvabilité des entreprises dont les patrons sont incarcérés dernièrement pour malversation, détournement de fonds ou corruption. Lors de l'émission *l'Invité de la rédaction*, le professeur Ali Mabroukine explique que la question à poser est celle de savoir s'il existe, au niveau de ces entreprises, des gestionnaires qui ne sont (ou pas) concernés par ces actions pénales de leurs patrons, pour savoir s'ils peuvent continuer l'activité de ces entreprises ou bien c'est l'ensemble du management qui est responsable de ces malversations commises et auquel cas l'entreprise ne peut être gérée que par une personne qui est extérieure à cette entité. Que peut-on faire si les dispositions législatives ne concernent que le secteur public ? Peut-on considérer que le sauvetage de ces entreprises n'est pas possible ou faut-il espérer des mécanismes puisque le Premier ministre a donné des orientations en ce sens pour



sauver des entreprises souffrant concrètement pour préserver les postes de l'emploi ? Le gouvernement a pris des décisions importantes dont l'objectif est - idem pour tous les pouvoirs publics du monde dont ceux des pays en économie de marché - de sauver l'emploi. Or, les seuls mécanismes existant dans la loi concernent soit la mauvaise gestion de l'entreprise sans qu'il y ait malversations ou infractions commises, soit du fait des entreprises dont le carnet de commande en voie d'évaporation et ne pouvant recouvrer leurs créances et là elles sont réellement en difficultés. Celles-ci vont s'adresser à la justice - à la demande de l'entreprise - pour bénéficier de tous les avantages du règlement judiciaire, soit de la part de tous les créanciers (qui ont prêté de l'argent à cette entreprise) et qui s'inquiètent de son devenir. La justice, pour sa part, va désigner un juge commissaire, qui, à son tour va désigner un syndic pour gérer provisoirement cette entreprise. Comme pour tout site productif, il faut

alors : soit proposer l'entreprise (viable) à des repreneurs. Soit l'État peut mettre le paquet pour nationaliser - mais temporairement - en attendant de trouver un repreneur, citant le cas de *Tonic Emballage* qui a été racheté par l'État. Le professeur Mabroukine ne manquera pas de souligner qu'on "n'est pas dans le code du commerce mais plutôt dans le cadre de responsables qui ont commis des délits : abus de biens sociaux, fausses déclarations, faux et usage de faux, escroquerie, etc". Depuis 2004, rappelle l'orateur, on "a introduit dans le code pénal la responsabilité pénale des entreprises stipulant que si le juge estime que tous les gestionnaires d'une entreprise en défaut par rapport au Trésor public, à ses clients ou à ses créanciers alors tous les responsables incriminés sont passibles de sanctions requises et éventuellement la fermeture de l'entreprise, voire sa disparition". Comment gérer le dossier de ces entreprises dont les détenteurs sont incarcérés justement pour

malversations ? Pour rassurer, le professeur Mabroukine estime que "les cas de figures qui défrayent la chronique aujourd'hui, seules les personnes en détention sont les uniques responsables des délits commis à l'ignorance des autres gestionnaires de leurs entreprises respectives". Toutefois, se pose-t-il la question de savoir où était le commissaire aux comptes au moment de ces infractions ? Pour rappel dans le commerce, quand les signaux ne sont plus au vert le commissaire aux comptes intervient systématiquement pour alerter de défaillance dans la gestion et par ricochet remettre les pendules à l'heure. "Ces entreprises ne sont pas en difficulté", explique encore le professeur Mabroukine ajoutant qu'elles ont des carnets de commandes, voire sont prospères d'un certain point de vue, soulignant que "les crédits alloués ont été certes consentis illégalement, en violation de certaines règles prudentielles édictées par la Banque d'Algérie", et de supposer aussi que "parfois il s'agit de remboursements qui n'ont pas eu lieu ou parfois on n'a pas fait les contrôles qu'il fallait". Ceci étant dit, il affirme qu'il est dans l'intérêt du gouvernement de mettre en œuvre une législation spéciale qui prévoit le sauvetage des entreprises qui équivaut au sauvetage de l'emploi. "La gestion revient, à la faveur de ces textes de loi, de facto à un administrateur désigné, assisté en cela par un ou plusieurs créanciers de l'entreprise", indique-t-il, tel qu'il est prévu par la loi en vigueur.

R. R.

## BIENS IMMOBILIERS

## Vers l'identification des propriétaires

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les biens immobiliers des Algériens seront plus contrôlés. Le tiers des propriétaires n'est pas enregistré auprès du Cadastre, indique le DG du Domaine national. L'opération d'identification des propriétaires se poursuivra désormais avec plus de fermeté.

Le DG du Domaine national, Djamel Khaznaji, a indiqué à la Radio nationale que "les services du cadastre vont lancer

un plan sous forme d'inventaire des biens immobiliers publics et privés avec des données sur les noms des propriétaires". Cette démarche, qui a été initiée auparavant sera complétée par une série d'actions pour identifier avec précision les biens dont disposent les organismes publics et les personnes particulières.

C'est suite à de fausses déclarations sur les actes de propriétés et des falsifications sur des noms qui ne figurent pas dans les registres du cadastre, qu'une banque de

données numérique sur le nombre des propriétaires et les actes de jouissance des biens immobiliers sera créée.

Le DG du Domaine national relève que "le tiers des propriétaires ne se présentent pas devant les services de cadastre" ce qui les classe dans le registre des "propriétés anonymes".

Une situation qui a conduit à tous les abus puisque les propriétés ne disposent pas de contrat notarié et de plus ne sont ni achetables ni vendables selon le règlement en

vigueur. Face à cette difficulté, les services du cadastre ont reçu le feu vert des autorités pour obliger "tout propriétaire à régulariser sa situation" en formalisant son bien par un acte dûment établi qui détermine si ce bien a été acheté ou vendu et s'il présente les caractéristiques d'un héritage ou d'un usufruit.

Ces détails permettront ainsi selon le premier responsable du Domaine national d'être conforme avec la législation actuelle. Il a fait savoir que les propriétaires de biens dépassant 15 ans sont dans l'obligation de se présenter aux services concernés. Autrement dit, ils seront considérés comme bien appartenant à l'État. Cette réglementation est actionnée également pour lutter contre les spéculations et transactions douteuses des biens immobiliers.

Faute de documents, des propriétaires vont grimper les enchères de vente et d'achats selon leur humeur ne tenant pas en considération les barèmes du mètre carré ni de l'état de la propriété.

Il arrive souvent que des biens font l'objet de contentieux et de conflits entre familles autour leur droit de jouissance réelle. Des affaires restent pendantes au niveau de la justice qui prennent parfois des années pour être résolues.

F. A.

## SECTEURS HORS HYDROCARBURES

## La BEA les accompagnera pour l'exportation

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) accompagnera dorénavant les secteurs hors hydrocarbures dans les opérations d'exportations à la faveur d'un nouveau département créé récemment, a appris l'APS de la chargée de communication de cette institution financière, Djamilia Aguendil.

S'exprimant en marge du 6<sup>e</sup> Symposium de l'AIG, organisé en début de semaine à Oran, la responsable a précisé à l'APS que la BEA qui est une banque créée et dédiée exclusivement pour accompagner les entreprises dans le secteur des hydrocarbures, élargira son portefeuille en proposant d'accompagner les autres secteurs

d'activités dans les opérations d'exportations. "Nous accompagnons depuis plus de 50 ans le Groupe Sonatrach dans ses opérations d'exportations. De par cette expérience que nous avons acquise, nous ouvrons la porte à tous les secteurs confondus voulant faire de l'exportation", a-t-elle précisé.

Un département spécial de conseil et d'orientation dédié à l'exportation, vient d'être créé par cette banque dans le but d'accompagner et d'orienter les clients sur les différentes solutions et procédures dédiées à l'exportation.

"Nous avons une bonne expérience dans l'exportation. Nous disposons les moyens

et les compétences de le faire avec d'autres secteurs autres que celui des hydrocarbures. Toutefois, des opérateurs ne le savent pas encore ou ils ne sont pas beaucoup informés. C'est là qu'intervient le rôle du nouveau département", a estimé Mme Aguendil.

Lors de son passage au stand de la BEA dans l'exposition organisée en marge des travaux du symposium de l'AIG, le ministre de l'Énergie, Ahmed Arkab, avait appelé les responsables de la BEA, à booster et à intensifier l'accompagnement dans le volet exportations principalement en matière de dérivées des hydrocarbures.

R. N.

21<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE MATOUB LOUNÈS

# La mémoire du Rebelle honorée

Comme chaque année depuis 21 ans, depuis le 25 juin 1998, l'assassinat du chanteur kabyle et chantre de l'amazighité, Matoub Lounès, a été commémoré dans une grande émotion mardi dernier 25 juin à Taourit-Moussa.

PAR IDIR AMMOUR

Plus précisément dans la commune d'Aït-Mahmoud, 20 kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, à la mémoire du chanteur Matoub Lounès.

Plusieurs centaines de personnes, fans de Lounès, toujours fidèles à son combat, ses idées, surtout à sa mémoire, ont convergé tôt dans la matinée de mardi, défiant la chaleur caniculaire et le chemin escarpé, vers en premier lieu Thala-Bouneane où fut assassiné Lounès, puis vers Taourit-Moussa où il a vécu ses 38 ans et où se trouve sa demeure éternelle.

Autour de la tombe du Rebelle, la plupart des têtes paraissaient jeunes. Mais les che-

veux gris ne manquaient pas aussi. Il y avait aussi des femmes.

Les crépitements de flashes des appareils photo n'en finissaient pas, tout comme les bouquets de fleurs déposés sur la tombe du rebelle. En Kabylie et même à l'étranger, des activités culturelles, artistiques et autres ont eu lieu. L'hommage à l'auteur de la chanson *Aghuru* a commencé samedi, avec l'attribution, par

l'association *Amgud* de Draâ el-Mizan, du Prix Matoub contre l'oubli à l'ancien directeur du journal *Le Matin*, Mohamed

Benchicou, à

Khadidja

Djama,

animatrice

Radio nationale chaîne 2 et, à titre posthume, à Saïd Boukhari, ancien animateur du Mouvement culturel berbère (MCB). À Ath-Douala, il a été procédé à la pose de la première pierre d'une statue à l'effigie de Matoub Lounès, à l'entrée du chef-lieu de daïra.

La fondation Matoub, pour sa part, a mis sur pied un programme d'exposition permanente sur la vie et l'œuvre du chantre au niveau de son siège. A Boghni avec l'inauguration du buste de Matoub Lounès érigé au centre-ville.

A Béjaïa, plus précisément au stade scolaire, un grandiose gala artistique a été organisé, par l'association Matoub-Lounès, mémoire et transmission avec la participation de grands chanteurs, dont Zedek Mouloud, Malika Domrane, Ali Amrane, Oulhalou et Ali Ideflawen. Concernant les autres programmes tracés à l'occasion aux quatre coins du pays, il s'agit grosso modo de conférences-débats, d'expositions sur la vie et l'œuvre du Rebelle, de galas...

En France, l'enfant de Taourit-Moussa a été aussi "ressuscité" à travers des programmes de festivités à sa mémoire. Mais l'événement le plus attendu est, sans nul doute, l'ouverture d'un square situé à Noisy-le-Sec, dans la région parisienne, baptisé du nom de Matoub Lounès suite à une décision votée par le conseil municipal de cette commune. Ainsi, la mémoire du Rebelle a été honorée, cette année, dans un contexte marqué par les actions du mouvement populaire pour le départ d'un système que l'artiste a souvent dénoncé dans ses textes.

I. A.



## DISTRIBUTION DE PLUS DE 66.000 LOGEMENTS À TRAVERS LE PAYS

### L'opération lancée ce samedi

Pas moins de 66.000 unités, tous types confondus, seront distribués à partir de ce samedi, dans plusieurs wilayas du pays, notamment Alger. Au programme : 32 mille logement LPA, 11 mille AADL, 1.000 logement LPP et plus de 5.000 logement LSP et 17 mille aides financières au profit de personnes voulant faire de l'auto-construction. Le lancement officiel de cette opération de relogement d'envergure, qui coïncide avec le 5 juillet prochain, aura lieu dans la capitale en présence du ministre de l'Habitat Beldjoud entouré du wali d'Alger et de plusieurs personnalités. Cette opération sera chapeautée par les walis et les ministres, et devrait se poursuivre tout le long du mois de juillet, précisera le ministre au micro de Noureddine Himed pour essayer de boucler le dossier de l'Habitat précaire et le programme AADL1 pour passer ensuite à l'ADDL 2.

## CONTRAT GAZIER ALGÉRO-ITALIEN

### Renouvellement pour dix années à raison de 3 milliards /an

La compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach a signé hier à Alger un accord avec le groupe énergétique italien Enel pour le renouvellement de leur contrat de vente/achat de gaz naturel pour une durée de dix (10) ans. L'accord a été paraphé par le vice-président de Sonatrach, en charge de l'activité commercialisation, Ahmed Mazighi, et par le directeur commercial du groupe Enel Claudio Machetti, en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi. En vertu de cet accord, les deux parties confirment et consolident leur partenariat historique, entamé en 1991. Etalé sur huit (8) ans avec deux (2) ans optionnelles, ce contrat assure à l'Italie un approvisionnement de 3 milliards m<sup>3</sup> par an, par Sonatrach.

R. N.

RÉDUCTION DES DÉCÈS MATERNELS

## Rencontre nationale des équipes d'audit à Alger

PAR RANIA NAILI

Une rencontre nationale des équipes d'audit des décès maternels s'est tenu hier à Alger, avec pour enjeu essentiel "l'amélioration des données pour sauver des vies", a indiqué, dans une fiche technique le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Cette journée, organisée conjointement par l'Institut national de la Santé publique (INSP) et les agences des Nations unies (UNFPA, Unicef et OMS), a pour objectif le "perfectionnement et la mise à niveau de ces équipes d'audit, l'amélioration de l'opération de collecte audit et la qualité des données recueillies, l'engagement de la réflexion sur la recherche active des décès maternels ainsi que l'identification des problèmes entravant le travail de ces équipes", précise la même source.

"Cette rencontre est également l'occasion pour sensibiliser davantage les équipes d'audit et, à travers elles, l'ensemble des intervenants sur l'importance de ces dispositifs et de souligner toute la nécessité de disposer de données précises, sûres et fiables pour des mesures efficaces et pertinentes contribuant réellement à la réduction de la mortalité maternelle dans notre pays", est-il ajouté. Aussi, "toutes

les insuffisances" relevées par le Comité d'experts devront être "révélées aux équipes d'audit et examinées de près en vue de leur amélioration, l'amélioration des données pouvant "sauver des vies", souligne le communiqué, citant d'autres objectifs assignés à cette rencontre. Il s'agit de la "mise à niveau" des personnels, "la réduction des délais et de réalisation des déclarations de l'audit et de transmission de questionnaire ainsi que l'initiation de la recherche active". "En Algérie, les programmes de lutte contre la mortalité maternelle et infantile, constituent une priorité de santé publique. Durant les deux dernières décennies, le secteur de la Santé s'est engagé à mettre en place un processus de réduction de la mortalité maternelle", souligne le même document, citant, entre autres actions engagées dans ce sens, l'instauration, en 2013, de la déclaration obligatoire des décès maternels. Depuis, un total de 2.257 décès maternels ont été notifiés en Algérie, dont 1.661 ayant fait l'objet d'une enquête d'audit, soit 73,6 %, fait-on savoir. Celle-ci, est-il rappelé, a été "consolidée" par la mise en place, en 2014, de l'Audit des décès maternels dont l'objectif est d'identifier les facteurs pouvant éviter un décès maternel et ce, tant

pour ce qui relève de la qualité et de l'organisation des soins que des compétences des prestataires". En outre, et depuis son installation officielle en 2015, le Comité d'experts chargé de l'audit des décès maternels (Cedadam), a tenu près de 40 réunions et expertisé plus de 450 cas de décès. "Plus récemment, il s'est doté d'un Plan national de réduction accélérée de la mortalité maternelle pour la période 2015-2019 qui traduit également l'engagement de l'Algérie aux initiatives régionales, notamment la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA)", est-il ajouté.

Enfin, la loi numéro 18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé, oblige dans son article 73, tous les professionnels de la santé à "déclarer la femme enceinte et l'inscrire dès le troisième trimestre de grossesse, selon son choix, auprès d'une maternité publique ou privée".

Il est à noter, enfin, la participation de quelque 160 personnes à cette rencontre, dont 96 enquêteurs des équipes d'audit des 48 wilayas aux côtés de 48 coordinateurs, des experts du Comité d'audit ainsi que des représentants des agences onusiennes.

R. N.

EVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION EN ALGÉRIE

# Inflation annuelle à 3,6 % fin mai 2019

*L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 3,6 % jusqu'à mai 2019, selon l'Office national des statistiques (ONS).*

PAR RIAD EL HADI

La hausse des prix s'explique notamment par le principe de l'offre et de la demande, sachant que la quantité des produits sur le marché ne couvre pas les besoins des consommateurs.

A relever que les prix des fruits et légumes sont toujours inaccessibles pour les petites bourses durant le mois de juin. L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à mai 2019, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois, allant de juin 2018 à mai 2019, par rapport à la période allant de juin 2017 à mai 2018.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation en mai 2019



par rapport à avril de la même année, elle a connu une hausse de près de 1 %. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une hausse de 1,1 % en mai dernier et par rapport au mois écoulé. Cette augmentation est induite, essentiellement, par une augmentation de 2,4 % des produits agricoles frais.

En effet, cette variation mensuelle des prix des produits agricoles frais s'explique, essentiellement, par une hausse des prix des fruits frais (+13,5 %), de la pomme de terre (+22,4 %) et de la viandes de bœuf (+0,4 %).

En revanche, des baisses des prix ont concerné, notamment, la viande de poulets (-3 %), les poissons frais (-4,2 %) et les œufs avec près de -0,9 %.

Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont enregistré un léger recul de près de (-0,2 %) en mai dernier et par rapport au mois d'avril, selon la même source.

S'agissant des produits manufacturés, ils ont connu une légère hausse de +0,2 % et les services (+2,3 %) en mai dernier et par rapport au mois d'avril dernier.

Le groupe des produits divers a également observé une légère variation haussière, mais de moindre ampleur (0,9 %),

alors que le reste s'est caractérisé en général par des stagnations.

Durant les cinq premiers mois de 2019, les prix à la consommation ont enregistré une hausse de près de 2,4 %.

Cette variation haussière a concerné toutes les catégories de produits, à l'exception des produits agricoles frais qui ont reculé de près de 0,3 %.

Les biens alimentaires ont augmenté de 1,02 %. Cette hausse a été tirée, notamment, par la viande de bœuf (14,3 %), les légumes frais (4,2 %) et la viande de mouton (2,8 %). De janvier à mai 2019, d'autres produits ont connu des baisses, la plus remarquable a concerné la viande de poulet (-12,4 %), les œufs (-10,3 %), les poissons frais (-9,50 %) et la pomme de terre avec près de (7 %).

Pour leur part, les produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ont augmenté de 2,3 % durant les cinq premiers mois 2019. La hausse des prix a aussi concerné les biens manufacturés avec +3,9 % et les services avec +2,7 %.

Pour rappel, le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3 % en 2018.

R. E.

LOGEMENT PROMOTIONNEL PUBLIC

## Pas de révision des prix

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a affirmé qu'"il n'y aura pas de révision" les prix des Logements promotionnels publics (LPP), fixés par un décret exécutif, tout comme pour les autres formules.

Dans une déclaration à la presse au terme d'une réunion avec les directeurs de l'habitat des wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud, Beldjoud a précisé au sujet de la demande de révision des prix par les souscripteurs du LPP qu'"il n'y aura pas de révision", ajoutant avoir "reçu des représentants de ces souscripteurs et que la question a été examinée avec eux". Le ministre a invité d'ailleurs les souscripteurs de la formule LPP à se rapprocher des services de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi) pour s'acquitter des tranches dues et lui permettre ainsi de finaliser les procédures requises.

"Nous ne pouvons pas résilier un marché avec les entrepreneurs des années après le lancement des projets", a-t-il déclaré ajoutant que "la révision des prix de ces logements entraînerait l'arrêt par les entrepreneurs de la réalisation de tous les projets de cette for-

mule".

Rappelant que ces prix ont été arrêtés suivant le décret exécutif fixant les prix des formules de logement, il a expliqué qu'il ne peuvent pas être modifiés et que les contrats signés dans ce cadre ne peuvent être résiliés.

A une question sur les doléances des souscripteurs sur la qualité de la réalisation, le ministre a fait état de l'installation de plusieurs commissions de contrôle en charge du suivi des travaux des entreprises de réalisation.

Pour ce qui est de la demande des souscripteurs du LPP à retirer leurs noms du Fichier national du logement, Beldjoud a répondu que ce fichier est une revendication populaire et qu'il n'est donc pas possible d'en radier les bénéficiaires de cette formule.

Le programme LPP inclut plus de 43.000 unités, dont 10.000 ont été distribués et 1.000 devront l'être la semaine prochaine alors que 4.600 unités seront fins prêtes les mois prochains.

Par ailleurs et en réponse à une question sur "la lenteur" de la cadence de réalisation des logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développe-

ment du logement (AADL), le ministre a indiqué que le problème se pose uniquement pour la wilaya d'Alger, ajoutant que pour les autres wilayas les projets avançaient à "un bon rythme". S'agissant de l'AADL toujours et de l'examen des recours, Beldjoud a déclaré que son département "n'est pas un ministère de recours", précisant que ces dossiers sont soumis à des organismes en charge de leur étude, chacun en ce qui le concerne. L'AADL examine tous les dossiers et de "manière régulière". Le programme AADL 1 devrait être achevé entièrement en septembre prochain afin de pouvoir se consacrer aux dossiers de l'AADL 2.

Pour ce qui est des locaux implantés dans les cités AADL, le ministre a indiqué que "l'État a pris la décision de mettre tous ces locaux, relevant des OPGI, à la disposition des jeunes, par le biais de commissions présidées par le wali. Ces locaux ont fait l'objet d'une étude pour déterminer les activités qui peuvent leur être appropriées avant de les mettre à la disposition des jeunes". Pour ce qui est de la formule du Logement promotionnel aidé (LPA),

Beldjoudi a fait savoir que "des assiettes ont été retenues pour la réalisation de 5.000 unités de logement dans la wilaya d'Alger, ajoutant que toutes les wilayas avaient reçu leur quota, y compris la capitale et que les listes y afférentes au niveau des communes, seront préparées, les jours à venir".

Pour rappel, cette formule a été ouverte, en 2018, pour la couche moyenne et les citoyens qui n'ont pu souscrire à d'autres formules. Elle s'adresse, ainsi, aux citoyens dont le revenu se situe entre 0 et 6 fois le Salaire national minimum garanti (SNMG).

Le programme LPA prévoit 70.000 unités, à travers le pays, et peut être revu à la hausse, en fonction de l'état d'avancement des projets.

R. E.

LUTTE ANTI-FRAUDE À LA TVA EN FRANCE

## Un gain de 2 milliards d'euros d'ici à 2022

Le dispositif de lutte contre la fraude à la TVA que le gouvernement français compte mettre en place "pourrait permettre de récupérer un à deux milliards d'euros de recettes d'ici à la fin du quinquennat", a annoncé le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin. "Dans la prochaine loi de finances que je présenterai au mois de septembre prochain, un très gros paquet sera réservé à la lutte contre la fraude à la TVA", a-t-il déclaré à Cnews.

Sans donner plus de précisions sur le système envisagé, qu'il avait déjà

annoncé la semaine dernière, le ministre a en revanche fourni une estimation des recettes susceptibles d'être ainsi récupérées. "Ce sont des milliards d'euros et on escompte entre un et deux milliards d'euros d'ici la fin du quinquennat de récupération de fraude à la TVA", a-t-il précisé. Gérard Darmanin souhaite étendre cette action aux plates-formes numériques non européennes, ce qui pourrait rapporter à l'État quelques milliards d'euros de plus si la France imposait le paiement de la TVA à la source. "Aujourd'hui, quand vous commandez

sur Internet à des plateformes qui sont par exemple asiatiques, vous ne savez pas si le prix auquel vous achetez intègre la TVA de 20 % comme pour les plateformes françaises. Et si jamais elles vous signalent qu'il y a une TVA, on n'est pas sûr qu'on la récupère", a-t-il expliqué.

Il a par ailleurs annoncé que l'unité de police fiscale de Bercy, créée en application de loi sur la lutte contre la fraude fiscale d'octobre 2018 "sera lancée la semaine prochaine".

R. E.

ECONOMIE ALLEMANDE

## Le budget sera augmenté de 1 % en 2020

Le gouvernement allemand prévoit d'accroître les dépenses publiques de 1 % l'an prochain et n'émettra aucune dette nouvelle jusqu'en 2023 en dépit du ralentissement de l'économie.

Le budget du gouvernement fédéral augmentera à 359,9 milliards d'euros en 2020 et les dépenses consacrées à la défense s'élèveront à 44,9 milliards d'euros, ce qui représente 1,37 % du produit intérieur brut (PIB), soit beaucoup moins que l'objectif de 2 % réclamé par les statuts de l'Otan.

Le gouvernement doit approuver officiellement le projet de budget mercredi. Il sera ensuite débattu au Parlement, qui procédera à un vote d'ici à la fin de l'année.

R. E.

OUARGLA, FERME DE PRODUCTION DE SEMENCES DE HASSI-BENABDALLAH

# Expériences culturelles des moringa et jujube

*La ferme de démonstration et de production de semences de Hassi-Benabdallah s'emploie à apporter l'aide technique aux agriculteurs de la wilaya d'Ourgla désireux de s'investir dans le développement des expériences culturelles du Moringa et du jujube.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces cultures ont été nouvellement introduites dans la wilaya, ont indiqué les responsables de la ferme. Selon les explications données à l'APS par un cadre de la ferme, "les efforts d'accompagnement et de soutien menés à ce titre focalisent sur la vulgarisation agricole des conditions à réunir pour le développement de ce nouveau segment, dont les conditions climatiques, la salinité du sol et l'aridité, dans le but mener cette expérience nécessitant peu de moyens et ouvrant des perspectives agricoles prometteuses". Des campagnes de sensibilisation et d'explications sont organisées, mettant en exergue cette plante, ses bienfaits nutritifs aussi bien pour l'Homme que pour l'animal, dans le but d'inciter à adopter cette expérience et trouver les solutions aux contraintes rencontrées. Ces deux plantes, introduites dans la région sur de petites parcelles de terre, offrent d'importantes caractéristiques adaptées aux conditions climatiques et édaphiques de la région, l'aridité et la



salinité du sol et de l'eau.

Petit arbre au feuillage résistant bien à la sécheresse et servant de fourrage aux animaux, le moringa est également prisé pour ses vertus médicinales, nutritionnelles et cosmétiques.

Méconnue bien que son expérimentation à Ouargla dépasse les deux ans et ait donné une bonne récolte de feuillage, et dont l'utilisation peut être mélangée comme complément avec du lait et du miel, cette plante a suscité l'intérêt des agriculteurs locaux à l'instar d'autres dans la wilaya voisine de Ghardaïa où l'expérience a commencé à gagner du terrain.

Cette plante, d'origine asiatique et expérimentée en Amérique et en Afrique et dont la culture est facile, est susceptible de garantir un rendement

de 50 tonnes à l'hectare.

Depuis 2017, la ferme de Hassi-Benabdallah s'emploie à réunir les conditions de réussite de cette expérience en vue d'atteindre la phase de production fixée à plus de 47 ans. L'expérience de la culture du jujube a été elle aussi introduite à la ferme de démonstration et de production de semences en 2017 mais n'a pas encore atteint sa phase de production. C'est une plante que l'on trouve en régions arides, à l'instar du Soudan et de l'Éthiopie et également en Amérique. Parmi les vertus de la plante, l'huile essentielle de jujube entre dans la fabrication de produits cosmétiques pour la peau et le cuir chevelu.

B. M.

BOUMERDES, CAMP DE TORTURE HAOUCH-GOUTIER DE SOUK EL-HED

## Reconversion en monument historique

Le tristement célèbre camp de tortures du colonialisme français - Haouch Goutier - de la commune de Souk el-Hed, à l'est du chef-lieu de Boumerdes, sera transformé en un monument historique après sa restauration qui suivra l'évacuation de la trentaine de familles l'occupant actuellement, selon la directrice des moudjahidines de la wilaya.

"Des actions sont en cours en vue du relogement de ces familles squattant le site, depuis plusieurs années", a indiqué, à l'APS, Bouterfa Habiba, signalant la réalisation en cours d'un projet de 50 logements au profit des familles occupant ce lieu et dont le taux d'avancement est estimé à plus de 30 %.

Mme Bouterfa, qui a déploré la "non classification du site en dépit de sa haute symbolique" à cause de son occupation par ces familles, a fait part de la programmation d'une étude détaillée de ce monument historique dès le relogement de ses occupants,

dans l'objectif d'une restauration, puis classification. Sur site, l'APS a fait le constat de l'existence encore de certains vestiges de ce camps de tortures, représentés par de minuscules geôles en béton, initialement des caves destinées à la conservation et production du vin, demeurées debout à ce jour, pour témoigner des atrocités commises par l'armée coloniale française contre les Algériens.

Ce centre de torture, mitoyen à la RN5 reliant l'est et le centre du pays, a été créé en 1956.

S'étendant sur une surface de 5.000 m<sup>2</sup>, d'une capacité d'accueil de 200 détenus, ce centre de torture était dirigé par un certain commandant Skerfon, qui était secondé dans sa tâche ignoble par le lieutenant Montasse, en plus d'un nombre de harkis et d'un groupe de parachutistes assurant la surveillance des lieux.

Ce site, spécialement sélectionné pour son isolement extrême, a abrité les pires tortures pouvant être perpétrées

à l'égard des Algériens, les moudjahidine du Front de libération nationale, voire même tout civil suspecté d'être contre la France coloniale.

Brûlures, ingurgitation d'eau savonneuse, électrocution, torture auditive, planches à clous, étaient le quotidien des détenus de ce camp.

C'est dans ces geôles, des sortes de trous, d'à peine 1 ou 2 mètres de long et de large, que l'armée française entassait jusqu'à 4 détenus, voire 8 dans certains cas, au moment où la cour du camp servait d'espace de tortures à ciel ouvert.

Selon les mêmes témoignages, ce centre était doté de trois portes principales, dont une située à l'arrière destinée à l'évacuation des détenus condamnés à mort, qui étaient accompagnés vers un oued mitoyen, où ils étaient exécutés et enterrés.

Ce camp de la mort fut fermé à l'annonce du cessez-le-feu le 19 mars 1962.

APS

ALGER

## Instructions pour faciliter le transit des personnes et véhicules au port

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a instruit les responsables du port d'Alger aux fins de veiller à la prise en charge des passagers, notamment ceux de la communauté algérienne établie à l'étranger et faciliter le transit des personnes et véhicules durant la saison estivale de 2019.

Le ministre qui a effectué une visite d'inspection au port d'Alger pour s'enquérir de la disponibilité des structures portuaires dédiées à l'accueil au niveau des arrivés notamment les passagers de la communauté algérienne établie à l'étranger, a souligné la nécessité de la coordination entre les différents services portuaires ainsi que la prise de toutes les mesures facilitant le transit des personnes et des véhicules, de et vers le port d'Alger.

Le ministre a inspecté, par là même, un car-ferry accosté au port d'Alger, s'assurant des conditions de transport des personnes et des véhicules.

Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'impératif de fournir des prestations à la hauteur des attentes des passagers, de l'embarquement à l'arrivée tout en les accueillant dans les meilleures conditions. M. Kouraba a appelé l'ensemble des employés de l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal) à consentir davantage d'efforts pour améliorer les services.

DJELFA

## Programme d'éradication de l'habitat précaire

Le programme d'éradication de l'habitat précaire, à Djelfa, se poursuivra dans un avenir proche avec le relogement des occupants de tous les sites recensés, avant leur démolition définitive.

Le programme, mis en œuvre le début du mois d'avril, au niveau du site de Zariaâ, a fait l'objet du relogement de 936 familles, avec la récupération d'une assiette de 12 hectares, qui sera destinée à la réalisation de projets de logements et d'équipements publics.

L'opération va englober progressivement un certain nombre de sites programmés, à l'instar des cités Moutachaiba, El Mustakbal, Bâtiment 36, Berbih, Belekhel, Belghazal ainsi que la zone d'activités, entre autres.

Pour rappel 2.200 recours, actuellement en cours d'examen, ont été réceptionnés, suite au relogement des occupants du site de Zariaâ.

L'examen de ces recours devait initialement être réalisé dans les 72 heures suivant l'opération de démolition des constructions précaires du site, mais certaines conditions, dont les actions de protestation des concernés ont retardé le travail de la commission en charge des recours.

APS

TLEMCCEN, LOGEMENTS SOCIAUX DE LA WILAYA

# Les bénéficiaires seront logés avant fin 2019

*L'étude des recours a nécessité beaucoup de temps afin de permettre à la commission des recours d'étudier convenablement tous les dossiers.*

PAR BOUZIANE MEHDI

**A**vant la fin de l'année 2019, "tous les bénéficiaires de logements sociaux de la wilaya de Tlemccen seront logés, avait affirmé, avril dernier", le wali, Ali Benyaïche. Selon l'APS, le chef de l'exécutif avait, dans un point de presse animé au siège de Radio Tlemccen, annoncé, dans ce cadre, qu'un "planning relatif à l'organisation de cérémonies de tirage au sort public en présence des attributaires et sous contrôle d'un huissier de justice devaient être organisées à partir du 6 avril jusqu'au 15 mai derniers".

Ce planning concernait, en premier lieu la commune de "Fellaoucene le 6 avril, puis la commune d'Aïn-Fezza, le 8 avril, qui a été suivie des communes de Souahlia (13 avril), Ghazaouet (15 avril), Bensekrane (20 avril), Sebdo (22 avril), Remchi (27 avril), Ouled Mimoune (29 avril), Sabra (4 mai), Tlemccen (6 mai), Mansourah (8 mai), Chetouane (11 mai) et enfin Maghnia le 15 mai", a détaillé le chef de l'exécutif. Ce der-



nier soulignera que "les bénéficiaires de logements de différentes communes de la wilaya devaient avoir, au cours de ces cérémonies, soit leurs clés ou les décisions d'attribution provisoires, en attendant que tous les travaux soient achevés". Le wali assurera aux demandeurs qu'ils "seront logés avant la fin de l'année en cours".

L'"étude des recours a nécessité beaucoup de temps pour permettre à la commission des recours d'étudier convenablement tous les dossiers", a

expliqué le wali, relevant que "jusqu'à présent, plus de 500 bénéficiaires ont été retirés des listes, en attendant que la commission des recours finisse son travail".

La wilaya de Tlemccen a attribué, durant l'année 2018, plus de 26.000 logements tous types confondus. La wilaya de Tlemccen bénéficiera, par ailleurs, prochainement d'un autre programme de logements.

B. M.

SKIKDA, INCENDIES ET PILLAGE

## Sensibilisation sur la protection du chêne-liège

Avec une superficie de 80.000 ha de chênes-liège et une 3<sup>e</sup> place à l'échelle nationale en matière de production de liège, la wilaya de Skikda mise sur la sensibilisation comme stratégie pour protéger son patrimoine forestier et sa richesse locale contre les incendies, la rapine et le pillage.

A la conservation des forêts, on a assuré qu'un vaste programme a été élaboré pour sensibiliser à tous les niveaux sur la nécessité de préserver le liège. "Compte tenu du nombre élevé d'incendies enregistré durant l'été 2017, au cours duquel les flammes ont ravagé 2.731 hectares de chênes-liège, la conservation des forêts de la wilaya de Skikda a opté pour la sensibilisation de l'opinion publique afin de protéger le patrimoine naturel de Russicada", a affirmé à l'APS le conservateur des forêts, Moncef Bendjedid.

Et d'ajouter : "Avec une production annuelle moyenne d'environ 12.000 ha, la wilaya de Skikda attache une grande importance à cette richesse naturelle et œuvre à protéger la forêt contre tous les périls, qu'il s'agisse d'incendies ou d'actes de pillage".

Considérant, à ce propos, la préservation de ce produit naturel à Skikda

comme "une nécessité absolue", M. Bendjedid a soutenu que "la protection du liège est l'affaire de tous, pas seulement celle de la conservation des forêts".

Selon le responsable, les services de la conservation des forêts ont lancé depuis un certain temps de "vastes opérations de sensibilisation, qui sont toujours en cours à travers de nombreuses sorties sur terrain, menées par les gardes-forestiers dans diverses régions de la wilaya, pour sensibiliser les citoyens vivant à proximité des forêts de chênes liège quant à la nécessité de protéger cette richesse naturelle très importante pour l'économie nationale".

Le liège peut en effet constituer "une bonne alternative aux hydrocarbures d'autant que la wilaya de Skikda contribue à hauteur de 20 % à la production nationale".

Parmi les moyens mis en branle pour protéger le liège à Skikda, M. Bendjedid évoque "la création de revenus supplémentaires, en associant les citoyens à des opérations de grande envergure s'appuyant sur l'octroi de ruches d'abeilles, dont le nombre s'élève actuellement à plus de 12.000 unités", ce qui permettra, selon

lui, de "sauvegarder les richesses forestières en général et le liège en particulier, grâce au concours des citoyens contraints de protéger leurs ruches des incendies et du pillage".

Au titre de la saison 2018/2019, les services de la conservation des forêts de la wilaya de Skikda s'attendent à une production prévisionnelle de 7.636 qx de liège pour une superficie totale de 1.069 ha, contre 10.400 qx de liège produits durant la saison écoulée.

La wilaya de Skikda compte 80.000 ha de liège, dont 40.000 exploitables, la durée de vie du chêne-liège peut atteindre 150 ans, d'où la nécessité impérieuse de la prémunir en particulier des incendies.

Ainsi, afin de garantir la réussite de la campagne de récolte du liège, l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR Babors), chargée de l'opération à travers le territoire de la wilaya de Skikda, a déployé des moyens humains et matériels considérables, faisant notamment appel à 236 saisonniers et mobilisant 12 camions et 8 tracteurs.

APS

ORAN

## Aménagement de la zone industrielle de Hassi-Ameur

Les travaux d'aménagement de la zone industrielle de Hassi-Ameur (Oran) s'étendant sur une superficie de 319 hectares seront lancés prochainement.

Une entreprise nationale a été choisie pour prendre en charge les travaux d'aménagement pour un coût de 620 millions DA au titre de l'année en cours. Les travaux sont scindés en lots pour faciliter l'intervention de l'entreprise. Des travaux de raccordement à la voirie ont été achevés dernièrement à Hassi-Ameur sur une distance de 900 mètres linéaires et toucheront dans les prochains jours la zone industrielle après l'aval de la direction des ressources en eau. Ils concerneront des canalisations à partir de la station de pompage de cette commune. Les travaux d'aménagement portent sur le raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, la viabilisation des routes et la réalisation de l'éclairage notamment. La zone industrielle de Hassi Ameur abrite plus de 80 unités industrielles activant en diverses activités dont l'industrie agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction et l'acier et des espaces de stockage. La wilaya d'Oran compte plus de 14 zones d'activités à travers ses communes et trois zones industrielles à Hassi Ameur, Es-Sénia et Bethioua avec plus de 300 usines activant en pétrochimie et industries pharmaceutique, alimentaire, de fer et acier et de fabrication matériaux de construction, entre autres.

EL-TARF

## Plus de la moitié des commerçants dotés du registre électronique

L'opération de conversion du registre de commerce classique en un registre de commerce électronique a atteint un taux de 50,49 % dans la wilaya d'El-Tarf. L'opération, qui devait être clôturée initialement, le jeudi 11 avril, a été prorogée jusqu'à la fin du mois de juillet 2019. Sur 25.896 commerçants enregistrés, 13.076 ont opté, pour l'instant, pour la version électronique du registre. La prorogation du délai de trois autres mois a été décidée par la tutelle dans le but de permettre aux retardataires de procéder à la conversion de leurs registres de commerce classiques en registres électroniques. Un traitement moyen de l'ordre de 150 dossiers par jour est enregistré ces derniers jours au niveau de l'antenne d'El-Tarf qui connaît une affluence importante des commerçants désirant basculer dans la version électronique. En plus de l'assainissement de la liste des commerçants, le registre de commerce électronique a pour objectif, de lutter contre la fraude et différentes autres pratiques ne respectant pas la réglementation en vigueur. Aussi, une dizaine de campagnes de sensibilisation, dont quatre émissions radiophoniques émises sur les ondes de la radio locale, a été organisée, par les services de la direction du commerce de la wilaya d'El-Tarf afin d'expliquer les avantages accordés par ce registre électronique et inciter les commerçants qui ne l'ont pas encore fait à procéder à cette conversion avant la fin du délai prévu.

APS

## MAURITANIE

## 2 candidats à la présidentielle déposent un recours

Deux candidats ont déposé mardi 25 juin devant le Conseil constitutionnel un recours en annulation de l'élection présidentielle de samedi qui a vu le candidat du pouvoir Mohamed Ould Ghazouani proclamé vainqueur.



Les candidats avaient jusqu'à ce mardi minuit pour déposer d'éventuels recours après l'élection présidentielle de samedi. Dimanche, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a déclaré Mohamed Ould Ghazouani, le candidat du pouvoir, vainqueur dès le premier tour.

Biram dah Abeid et Sidi Mohamed Ould Boubacar, arrivés respectivement en deuxième et troisième position, ont introduit mardi un recours en annulation du scrutin devant le Conseil constitutionnel. Le militant anti-esclavagiste et l'ancien Premier ministre demandent, en outre, l'organisation d'une nouvelle élection avec une nouvelle Céni et en présence d'observateurs crédibles à leurs yeux. Lors d'une déclaration faite à sa sortie du Conseil constitutionnel, Biram dah Abeid a annoncé avoir demandé l'annulation des procès-verbaux dans beaucoup de bureaux de vote, notamment à Nouakchott

et dans plusieurs autres grandes villes du pays.

Nous venons de faire usage du recours devant le Conseil constitutionnel pour interpellier encore la communauté internationale. Depuis la proclamation de ces résultats, les quatre candidats de l'opposition contestaient la victoire de l'ancien chef d'état-major de l'armée et ex-ministre de la Défense.

Au moment où ces recours étaient déposés au Conseil constitutionnel, la police a mis sous scellés les permanences de Birham dah Abeid et d'un autre candidat de l'opposition, Kane Hamidou Baba. Ces deux mêmes candidats ont accusé la police d'avoir saccagé leurs permanences en marge d'échauffourées entre militants et forces de l'ordre, dimanche et lundi dans la capitale.

Dans le camp du vainqueur, on explique que la police a agi pour déloger de jeunes

agitateurs et qu'en aucun cas elle n'a failli à sa mission de protection des candidats et des citoyens.

Selon les informations dont je dispose, des jeunes, très jeunes, des étrangers, pas des Mauritaniens, ont essayé de profiter de la situation pour semer la zizanie, menacer les citoyens dans leurs biens et leur vie, alors les forces de l'ordre et de sécurité, avec beaucoup de professionnalisme et de vigilance, ont fait face à cette situation. Pour moi, il n'y a pas eu de saccages, il y a eu des jeunes qui se sont réfugiés dans le QG de certains candidats, alors les forces de l'ordre sont entrées pour déloger ces gens-là.

Ahmed ould Abdallah, le ministre de l'Intérieur mauritanien, s'est exprimé mardi soir devant la presse nationale et internationale, mais uniquement en hassanya, la langue locale. Il n'a pas évoqué les accusations de mise à sac du siège de la

coalition - Vivre ensemble - de Kane Hamidou Baba lundi soir. Mais il a évoqué les "tentatives de déstabilisation du pays" en accusant une "main étrangère venue des pays voisins" d'avoir organisé les manifestations qui ont causé plusieurs blessés graves. Quant aux arrestations massives qui ont suivi, il a annoncé qu'une centaine d'étrangers avaient été arrêtés et que toute nouvelle manifestation serait réprimée.

Qui est visé par ces accusations ? Le ministre de l'Intérieur n'a cité aucun pays, mais dans la nuit de mardi à mercredi, le ministre des Affaires étrangères mauritanien a convoqué les ambassadeurs du Sénégal, de la Gambie et du Mali.

Ahmed ould Abdallah n'a pas dit un mot de la coupure d'internet qui a commencé dimanche à la mi-journée, qui a d'abord touché l'internet mobile et qui s'est étendue ce mardi à tout le réseau.

L'ONG Amnesty International exprime sa préoccupation par rapport à cette situation post-électorale. Le chercheur François Patuel souligne notamment son inquiétude quant à la coupure d'Internet.

Pour nous, c'est une violation claire du droit à la liberté d'expression. Évidemment dans un contexte post-électoral, il est important, notamment alors que l'opposition conteste les résultats de ces élections, que chacun puisse s'exprimer librement, s'organiser librement, et pour cela il faut qu'il y ait un accès libre à Internet.

## AFGHANISTAN

## 2 soldats américains tués

Deux soldats américains ont été tués mercredi en Afghanistan, a annoncé l'OTAN, au lendemain d'une visite du secrétaire d'Etat Mike Pompeo à Kaboul, qui a espéré parvenir à un accord de paix avec les talibans "avant le 1<sup>er</sup> septembre".

L'identité des deux hommes et les circonstances de leur mort n'ont pas été précisées dans le communiqué de la mission de "l'OTAN Resolute support", dont le but est de former et de conseiller les forces afghanes.

Les talibans ont revendiqué mercredi dans un communiqué une embuscade dans la province du Wardak, proche de Kaboul, qui a tué deux soldats américains. L'AFP n'a pu confirmer auprès de l'Otan s'il s'agissait de la même attaque. Au moins neuf soldats américains ont été tués depuis de le début de l'année dans le pays,

contre 12 au total en 2018. Début avril, un attentat-suicide au véhicule piégé contre un convoi militaire avait déjà tué trois soldats américains. Près de 2.300 militaires américains sont morts et plus de 20.400 ont été blessés en Afghanistan depuis fin 2001, lorsqu'une coalition internationale menée par les États-Unis a chassé les talibans du pouvoir. Le nombre des morts dans les rangs américains a toutefois fortement chuté après 2014, quand la mission de l'Otan a cessé d'être une mission de combat.

Les États-Unis ont compté jusqu'à 100.000 soldats en Afghanistan au sommet de leur présence.

Quelque 14.000 s'y trouvent encore dans le cadre de Resolute support, qui voit aussi Washington fournir un important soutien aérien aux troupes afghanes.

En janvier, le Président afghan Ashraf Ghani avait de son côté affirmé que 45.000 membres des forces de sécurité nationales avaient été tués depuis qu'il avait pris ses fonctions en septembre 2014.

Depuis l'été dernier, des négociations sont en cours entre les États-Unis et les talibans pour mettre un terme à 17 années de conflit. Mardi, le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, lors d'une brève visite surprise à Kaboul, a espéré un accord de paix avec les talibans "avant le 1<sup>er</sup> septembre". Les deux parties, qui doivent se retrouver le 29 juin à Doha, peinent toutefois à s'entendre sur l'ensemble des demandes américaines.

"On n'est d'accord sur rien si l'on n'est pas d'accord sur tout", a récemment tweeté l'envoyé spécial américain pour la

## ARMÉNIE

## La justice ordonne l'arrestation de l'ex-Président Kotcharian

Robert Kotcharian est accusé d'avoir organisé une fraude électorale en faveur de son successeur. Il avait été libéré le mois dernier sous caution. Robert Kotcharian a été le deuxième président de l'ère post-soviétique de 1998 à 2008. Pro-russe, il est accusé d'avoir truqué les élections arméniennes il y a dix ans en faveur de son successeur Serge Sarkissian. Il risque jusqu'à quinze ans de prison s'il est reconnu coupable. Des affrontements avaient éclaté faisant une dizaine de morts à la suite de cette élection présidentielle contestée qui a permis à Serge Sarkissian de diriger le pays jusqu'en avril 2018.

Des manifestations l'ont contraint à la démission et ont permis l'arrivée à la tête du gouvernement du chef de file de l'opposition, Nikol Pachinian. Peu de temps après, en juillet dernier, Robert Kotcharian a été arrêté.

L'ancien président de 64 ans avait été brièvement libéré puis à nouveau arrêté en décembre. Sa libération sous caution le 18 mai, juste après le début de son procès avait déclenché de nouvelles manifestations. Le Premier ministre Nikol Pachinian, qui s'est lancé dans une campagne anticorruption, avait appelé au blocus des tribunaux, accusant le système judiciaire d'être un vestige des anciennes autorités corrompues.

L'avocat de Robert Kotcharian a indiqué que son client allait faire appel de la décision de l'incarcérer.

## ÉGYPTE

## 7 policiers tués dans une attaque terroriste au Nord-Sinaï

Six policiers et un officier ont été tués dans une attaque jihadiste mardi soir près d'Al-Arich, dans le nord du Sinaï, région isolée où sévit une insurrection jihadiste, a annoncé mercredi le ministère de l'Intérieur. Cette nouvelle attaque intervient en pleine Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football en Egypte, pour laquelle les stades utilisés ont toutefois été placés sous haute sécurité et se trouvent à distance du Nord-Sinaï.

"Un groupe d'éléments terroristes a attaqué mardi soir un centre de rassemblement de la police dans le sud-ouest d'Al-Arich", a indiqué le ministère dans un communiqué, faisant état de la mort de six policiers et d'un officier. Quatre assail-

lants ont également été tués "lors des accrochages" qui ont suivi l'attaque, dont un par la ceinture d'explosif qu'il portait, a-t-on appris de même source.

La sécurité reste une préoccupation majeure pour l'Egypte, presque neuf ans après la révolte populaire de 2011 qui a chassé le président Hosni Moubarak du pouvoir et les troubles qui ont suivi.

Depuis la destitution par l'armée en 2013 du président Mohamed Morsi, issu de la confrérie des Frères musulmans, les forces de sécurité égyptiennes sont la cible de nombreuses attaques jihadistes. Si les forces de sécurité ont payé le plus lourd tribut, avec des centaines de morts, la communauté copte orthodoxe et les tou-

ristes ont aussi été la cible des jihadistes. En 2014, Ansar Beit al-Maqdess, le principal mouvement jihadiste de cette péninsule de l'est de l'Egypte, avait fait allégeance à l'EI sous le nom de "Province du Sinaï". Le groupe y est toujours actif plusieurs mois après l'effondrement du califat autoproclamé de l'EI en Irak et en Syrie. Le mois dernier, un bus de touristes sud-africains a été visé par un attentat à la bombe près des pyramides de Guizeh, haut-lieu du tourisme égyptien. En décembre, trois touristes vietnamiens et leur guide égyptien avaient été tués dans un attentat similaire, également près des pyramides.

Agences

Agences

## Constantine : Nécessité de donner une base académique à la musique malouf

*L'ethnomusicologue et chercheur en musique, Abdelmalek Merouani, a estimé mardi, à Constantine, "impératif de donner une base académique à la musique Malouf", afin de mieux transmettre cet héritage aux générations futures.*



## El-Bayadh : la procession de Sidi-Cheikh, un rituel ancré dans l'histoire de la région

## Constantine : Nécessité de donner une base académique à la musique malouf

L'ethnomusicologue et chercheur en musique, Abdelmalek Merouani, a estimé mardi, à Constantine, "impératif de donner une base académique à la musique Malouf, afin de mieux transmettre cet héritage aux générations futures.



Animant une conférence sur "le lien entre la musique malouf et la musique andalouse" à la bibliothèque principale de lecture publique Mustapha-Natour de Constantine, M. Merouani a souligné "la nécessité de codifier cette musique savante" pour mieux la transmettre aux générations montantes. "Les jeunes nous ont toujours reprochés l'inexistence de partitions pour le malouf alors qu'ils arrivent à trouver facilement celles de la musique classique européenne", a-t-il affirmé, avant de soutenir que "le malouf ne peut plus continuer à être transmis qu'avec l'ouïe uniquement" et qu'il faut "absolument

que celui-ci soit porté en partition". C'est dans ce même ordre d'idées que ce chercheur a déploré "l'absence de recherches universitaires traitant ce genre musical". Et d'ajouter : "Il est inconcevable que des universités européennes s'intéressent à la musique andalouse en général et au malouf en particulier, pendant que les nôtres délaissent complètement ce qui est censé être l'âme de notre patrimoine musical". Au cours de cette conférence, Abdelmalek Merouani est également revenu sur le personnage d'Abou Al Hassan Ali Ben Nafi,

sumommé Ziryab, et à qui on prête la fondation de la musique classique maghrébine et l'introduction de la Noubas qui codifie ce chant. M. Merouani a ainsi soutenu que les recherches qu'il a effectuées "incitent à affirmer que l'histoire aujourd'hui répandue de Ziryab serait une histoire romancée fortement alimentée par une imagination mystique". Se référant aux biographies d'Ibrahim et d'Ishak El Mossouli, mais également à celle de Ziryab, ainsi qu'au contexte politique, social et culturel des dynasties des Omeyyade, Abbasside et

Andalouse, ce chercheur a indiqué que les recherches historiques autour de Ziryab "laissent apparaître de multiples failles et des anachronismes flagrants". Enseignant au Conservatoire municipal des arts de Constantine Abdelmoumen Bentoubaï et à la Faculté des arts et de la culture de l'université Salah-Boubnider (Constantine3), Abdelmalek Merouani est l'auteur de nombreux ouvrages sur "El tubu" (les modes) les "bachraf" et les "tawachi" du malouf constantinois. Il est également l'auteur de "Ziryab et la musique arabe entre mythe et réalité".

## La 55<sup>e</sup> édition du Festival international de Carthage du 11 juillet au 20 août 2019

Le comité d'organisation du Festival international de Carthage (FIC) a annoncé, dans un communiqué de presse publié samedi soir que la 55<sup>e</sup> édition du FIC se tiendra du 11 juillet au 20 août 2019 à l'amphithéâtre Romain de Carthage. Pour rappel, la 54<sup>e</sup> édition du FIC a été marquée par le retour de la chanteuse Amina Fakh

après huit ans d'absence avec le spectacle "Awdat Ar-Rouh", une des trois productions spéciales du festival l'année dernière aux côtés "De Carthage à Seville" de Mohamed Lassoued ayant fait l'ouverture et "24 parfums" de Mohamed Ali Kammoun à la clôture. La programmation 2018 du festival sous la direction de

Mohamed Rassaa, a présenté 24 spectacles dont 10 spectacles tunisiens, 14 spectacles internationaux, 7 spectacles arabes, 7 spectacles étrangers et 1 ballet Chinois. 11 spectacles exclusifs ont été au rendez-vous : Jamel Debbouze, Kendji Girac, The 100 Voices of Gospel, Majda Erroumi, Kadhem Essaher, Melhem Zein,

Stars of Palestine, Myrath, Hélé Melki, Willy William, Pinocchio. En terme de chiffres, ce sont également neuf genres qui ont été proposés: du soufi, du malouf, du patrimoine musical revisité, du stand up, de la musique métal, de la musique engagée, de la musique tunisienne nouvelle vague-1 Opéra, des variétés et du ballet.

## Le tapis de Babar au Salon international du tourisme de Berlin

Le tapis de Babar (wilaya de Khenchela) représentera le tapis algérien au Salon international du tourisme de Berlin (Allemagne), prévu en novembre prochain, a indiqué mardi le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Zoubir Boukaâbache. "L'opération d'estampillage courant 2019 de cet article, produit par des artisanes locales

avec le concours du Centre régional d'estampillage du tapis de Tébessa, a été derrière l'invitation lancée par les organisateurs du salon de Berlin à la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Khenchela pour participer à cette manifestation", a précisé le responsable, en marge de l'exposition tenue au complexe thermal de Hammam Essalhine, à l'occa-

sion de la Journée nationale du tourisme. De son côté, le directeur de la CAM, Kamel Siad, a assuré que les préparatifs pour participer à ce Salon avaient débuté au cours de cette semaine avec les artisanes afin d'honorer l'artisanat national qui sera également représenté par des artisans des CAM de Boumerdès et Ghardaïa.

L'adhésion en 2019 des artisanes de Babar à l'opération d'estampillage du tapis a facilité la commercialisation de ce tapis auprès des offices de divers ministères et à l'ambassade d'Algérie en Espagne, a précisé le responsable de la CAM, notant que d'autres accords sont attendus pour la commercialisation de ce tapis à l'échelle nationale et internationale.

## L'Orchestre symphonique et le pianiste russe Alexander Karpeyev en concert à Alger



"Le Pianiste", intitulé d'un concert de musique classique, a été présenté lundi soir à Alger par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger dirigé par le maestro Amine Kouider et le pianiste russe Alexander Karpeyev, devant un public relativement nombreux. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le concert, dernier de la saison dans le volet musique classique et universelle, selon Amine Kouider, a rassemblé trois grands compositeurs, Ludwig van Beethoven ainsi que Frédéric Chopin et Robert Schumann, célèbres compositeurs qui ont marqué l'époque romantique du XIX<sup>e</sup> siècle, au programme de l'orchestre pour la première fois. Époustouffant de maîtrise technique et de virtuosité, Alexander Karpeyev a interprété "Concerto N° 2 pour Piano et Orchestre" dans ses trois mouvements, "Maestoso", "Larghetto" et "Allegro vivace", rappelant ainsi, le génie créatif du célèbre compositeur et pianiste polonais Frédéric Chopin (1810-1849).

Le pianiste russe, dans ses œuvres, empreintes de précision dans le jeu d'accompagnement, avec une main gauche extraordinaire, et de dextérité dans les envolées phrastiques de la main droite, a donné plus de contenance et de maturité à l'Orchestre de l'Opéra d'Alger. A l'issue de sa prestation, Alexandre Karpeyev, pour la première fois en Algérie, a eu droit à une standing ovation de la part du public présent, qui continue, de l'avis d'un spectateur contrarié, à "applaudir entre les mouvements", alors que le repère est clair, a-t-il ajouté, "le public ne pourra applaudir que lorsque le chef d'orchestre se retourne vers lui". L'œuvre de Chopin rendue, l'Orchestre de l'Opéra d'Alger et sa soixantaine d'instrumentistes, a ensuite étalé "Symphonie N° 4", dans ses quatre mouvements, "Andante con moto-Allegro di molto", "Romanza" (andante), "Scherzo : Presto" et "Largo-Finale : Allegro vivace" du grand compositeur allemand, Robert Schumann (1810-1856).

L'inscription d'œuvres de Chopin et de Schumann sur les cahiers de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a été perçue par des connaisseurs comme "une première", au regard, ont-ils fait remarquer, du "degré de difficulté qu'elle requièrent", cela dénote, ont-ils relevé du "professionnalisme des musiciens", et de conclure avec le souhait de voir dans un futur proche "un concertiste algérien" au piano. Le public, qui a savouré dans la délectation tous les moments du concert, avait eu droit auparavant, à "Ouverture Egmont", une pièce de Ludwig van Beethoven (1770-1827), savamment interprétée par l'Orchestre de l'Opéra d'Alger en introduction à une soirée singulière qui aura duré 80 mn.

Tout comme le volet de la musique classique et universelle, Amine Kouider a déclaré que la saison de la musique algérienne en version symphonique sera également close "le 2 juillet prochain, avec un concert qui réunira le Ballet, le Chœur et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger". Le concert de musique classique "Le pianiste" a été organisé pour une représentation unique, par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, sous l'égide du ministère de la Culture.

## El-Bayadh : la procession de Sidi-Cheikh, un rituel ancré dans l'histoire de la région

La procession "Rakb" de Sidi Cheikh, un rituel annuel dédié au saint patron de cette région, est toute une tradition ancrée dans les esprits des populations de la wilaya d'El-Bayadh et des wilayas voisines.



Une occasion pour Labiodh Sidi cheikh de se rappeler aux bons souvenirs de cette personnalité religieuse soufie dont elle porte le nom, de se remémorer ses qualités et permettre aux nouvelles générations d'être baignées de son aura et de s'inspirer de ses bonnes actions. Ce symbole, intrinsèquement lié à cette localité et qui constitue, aujourd'hui, le patrimoine culturel de cette région des Hauts plateaux, doit être revalorisé et sauvegardé. Labiodh Sidi Cheikh, commune située au sud-ouest de la wilaya d'El-Bayadh, continue à perpétuer cette procession qu'on appelle aussi "waâda" qui a eu lieu hier mercredi.

Une waâda, mais aussi un point de ralliement qui verra un flux important de visiteurs du pays et de l'étranger pour redonner vie à ce rituel ancré dans l'histoire de la région et remémorer le Cheikh, de son vrai nom Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Slimane Ben Abi Smaha, né dans les environs de la région d'Arbaouet, à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de daïra de Labiodh Sidi Cheikh.

C'est dans les environs de Chellala, dans la wilaya d'El-Bayadh, qu'a vécu Sidi Cheikh (1533-1616), connu comme étant le fondateur de la confrérie (tariqa) cheikhia, selon des sources historiques. Maâzouz Boubekeur, spécialiste en histoire et patrimoine de la région et chercheur en soufisme, souligne que Sidi Cheikh, un grand soufi dont se targue de l'appeler les habitants de Labiodh Sidi Cheikh et d'El-Bayadh en général, faisait partie des oulémas du soufisme les plus en vue. Il fut le fondateur de la zaouia et de la tariqa "cheikhia" qui compte plusieurs adeptes aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

"Tout au long de sa vie, il était une référence pour ceux qui désiraient apprendre les sciences religieuses. On venait de partout pour s'abreuver en savoir et pour acquérir le secret des valeurs morales et spirituelles du cheikh."

Sidi Cheikh est connu également pour son djihad et pour sa résistance contre le colonialisme espagnol durant les conquêtes dans la région d'Oran les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Vénéralisé et respecté de tous, notamment par ses disciples, pour avoir réussi à allier religion, science, djihad et soufisme, Sidi Cheikh est reconnu surtout pour sa notoriété, en témoignent les visites des populations avant sa mort.

Son mausolée dans la ville de Labiodh Sidi Cheikh est devenu un lieu de ralliement des populations qui viennent de l'intérieur du pays comme de l'extérieur du pays chaque année pour revisiter son œuvre. Outre la récitation du Coran, connue sous l'appellation de "Selka", les mouridine de la tariqa chekhia psalmodient, en chœur, pendant toute une nuit, des madihs et des qacidate (un récital de son œuvre poétique "El Yaqouta"). Des conférences portant sur des thèmes religieux seront organisées. A l'occasion de cet événement festif, des repas seront servis aux invités.

Cette occasion permettra également de calmer et apaiser les différends entre les familles. Les jeux équestres "Fantasia", exhibitions de la cavalerie, sont annoncés à l'occasion de cette waâda classée patrimoine culturel immatériel universel par l'Unesco en 2013. L'authenticité du "Rakb" de Labiodh Sidi Cheikh remonte dans le temps, selon la même

source. Cette procession est un rassemblement annuel des populations "Stiten", une localité située à près de 35 kilomètres au sud-est de la ville d'El-Bayadh, affluent en masse et de loin avec leurs bagages et montures pour commémorer la mort du Cheikh. Il s'agit d'un cortège funéraire exceptionnel, selon certaines sources qui considèrent que ce saint-patron est décédé à Stiten succombant à des blessures dans une bataille contre l'occupant espagnol, à l'époque, livrée sur les côtes oranaises. Sidi Cheikh se rendit chez l'une des tribus de la région de Stiten avant de tirer sa révérence chez eux en l'an 1025 de l'hégire, laissant derrière lui un testament où il émit le voeu d'être enterré à Labiodh Sidi Cheikh. Il a fallu trois jours de marche au grand cortège funéraire pour rallier Labiodh Sidi Cheikh, depuis Stiten jusqu'à "Sidi Cheikh" où il fut enterré en présence de quelque 350 disciples. La région s'appelait avant sa mort Labiodh pour devenir ensuite Labiodh Sidi Cheikh, a-t-on évoqué. D'autres sources historiques estiment que cette procession a un rapport avec une histoire qui s'est produite durant la vie du fondateur de la zaouia chekhia, connu chez les populations locales de "l'homme malade".

D'après une légende, cet homme, issu de la région de Stiten, avait une place de choix chez les habitants de la région. Il était affecté d'une maladie difficile à guérir dans le temps. C'est pour cela, qu'il était venu à Sidi Cheikh car il disait s'il se rétablirait de sa maladie, il fera une offrande qui sera répétée chaque année, a-t-on raconté. D'après la légende, cet homme qui s'était rétabli de sa maladie

avait tenu sa promesse et c'est comme ça que le terme Rakb est venu. Une fête, "Rakb Stiten", lui a été dédiée par les habitants de sa région, véritable procession de majestueux cavaliers, mais aussi de mulets chargés de provisions, se dirige vers le mausolée de Sidi Cheikh chaque année en signe de reconnaissance et pour consolider les liens entre les populations.

Ce rituel s'est prolongé jusqu'après sa mort, selon le chercheur Maâzouz Aboubakr, de même que l'organisation de la cavalerie et la Fantasia et baptême de baroud au grand bonheur des visiteurs, qui se rassemblent tout autour de la cour adjacente du mausolée, pour apprécier les us et coutumes de la région et se délecter des tableaux riches en couleurs et de l'ambiance colorée de cet événement où se mêlent liesse et bombance.

Ce rendez-vous annuel accueille près de 10.000 visiteurs, selon les organisateurs, sur fond de spectacles de cavalerie, de fantasia et de baroud, connu chez les habitants de la région "El Alfa" où les cavaliers, soit plus de 400, viennent de différentes wilayas du pays pour donner un ton particulier à cet événement annuel. Les jeux équestres sont accompagnés de rencontres poétiques en melhoun, animés par des cavaliers qui racontent l'histoire et le riche patrimoine de cette région au milieu des visiteurs à "El Ferraa", une cour adjacente à la zaouia et au mausolée de sidi Cheikh.

Au programme de cette fête de trois jours, figurent, en bonne place, des conférences au niveau du centre culturel islamique de Labiodh Sidi Cheikh portant sur l'aspect historique et spirituel de la tariqa chekhia, animées par des enseignants universitaires et des cheikh de zaouias.

A cette occasion, il est prévu l'organisation d'une exposition de photos historiques sur la résistance de cheikh Bouâmama contre l'occupation coloniale française, en plus d'une exposition sur l'habit traditionnel des mouridine (adeptes) de cette tariqa soufie, selon le président de l'antenne du centre culturel islamique, Djamel Mahi.

# Avec sa première production arabe, "Jinn", Netflix peint le portrait maladroit d'une jeunesse émancipée au Moyen-Orient

*Le HuffPost Maroc est allé à la rencontre des réalisateurs et acteurs d'une série ayant suscité une vive polémique en Jordanie.*

**D**e Amman la Blanche à Petra la Rose, cité millénaire, *Jinn*, la toute nouvelle production du géant américain Netflix, nous entraîne dans le quotidien d'une bande d'adolescents presque ordinaires... à un détail près : ils sont chasseurs de "djins" (esprits bien-faisants ou maléfiques, ndlr). Dans cette quête effrénée du bien contre le mal, le registre du surnaturel sert surtout de prétexte pour aborder, très timidement, des thématiques plus réalistes et ancrées dans la vie des ces ados jordaniens : l'amour naissant, l'amitié et le passage à la vie adulte.

Pour sa toute première production arabe, Netflix n'a pas lésiné sur les moyens pour offrir au public du Moyen-Orient (et au monde) une série jusque-là inhabituelle dans le paysage audiovisuel régional, et pour combler le manque de contenu local qui a freiné Netflix dans sa conquête arabe. Surfant sur la vague du surnaturel et du "teen-movie", *Jinn* suit la vie d'un groupe de lycéens confrontés à deux puissants et mystérieux djins relâchés dans la nature. L'un souhaite mettre à mal l'humanité et sème la zizanie dans le quotidien de ces jeunes des beaux quartiers d'Amman, jusqu'à en pousser certains dans leurs retranchements. L'autre veut faire régner la justice, l'ordre et le bien.

Ces créatures de la mythologie arabe et pré-islamique fascinent et façonnent l'imaginaire et les croyances populaires, et Netflix l'a bien compris. "Dans le monde arabe, la mythologie des djins est probablement la plus mystérieuse et la plus prédominante. Même si elle est millénaire, notre culture en est toujours imprégnée, donc pourquoi pas l'intégrer au quotidien d'une bande d'adolescents dans un Amman moderne ? On s'est demandé ce qui se passerait si on mixait le surnaturel à la vie plutôt normale de ces jeunes qui ont des déboires amoureux, des petits soucis de tous les jours", explique l'un des réalisateurs, l'Américano-Jordanien Amin Matalqa, au HuffPost Maroc, lors d'une rencontre en Jordanie organisée pour l'avant-première de la série.

Si la production est sous l'égide des Américains, le canevas est arabe mais emprunte des codes très occidentaux, bien que les réalisateurs et les producteurs exécutifs s'en défendent. "Cette série est avant tout une opportunité pour montrer une vision intéressante de certaines réalités et comment la jeunesse d'Amman fait face aux problèmes contemporains", insiste le réalisateur. Pourtant, dans *Jinn*, les héros suivent quasi tous les commandements de l'"american high-school drama" : ils fréquentent un lycée huppé de la capitale, fument, boivent de l'alcool, profèrent des injures, contestent l'autorité parentale, fuguent, se touchent, s'em-



brassent.

## Des personnages américanisés

L'héroïne principale Mira, portée à l'écran par Salma Malhas, sort avec Fahed, bad boy riche, populaire et respecté de l'école américaine qu'elle n'hésite pas à recadrer à la moindre occasion, usant d'un "girl-power" controuvé et peu convaincant. On saluera, toutefois, le message positif qui appelle au consentement sexuel, dans une scène où elle se refuse à son petit-ami, au beau milieu de la nuit lors d'une fête improvisée dans les ruines de Petra. Marquée par la disparition de sa mère et de son frère, elle vit avec un père aimant à qui elle reproche un manque d'autorité. Son existence sera chamboulée par l'arrivée de Keras, un djinn prisonnier dans le corps d'un jeune bédouin, qui lui confiera la très haute mission de "sauver l'humanité".

Face à elle, Yassin, souffre-douleur des têtes dures du lycée, est un garçon écorché vif qui vit avec une mère irresponsable mariée à un homme vulgaire et violent. De nature sensible et réservé, il semble endosser un costume bien trop grand pour lui : celui de l'enfant adulte à la place de l'adulte. "Yassin est un outsider. Nous avons tous vécu des situations difficiles avec des camarades pas très sympas à l'école. Il représente tous ces jeunes qui se font martyriser au lycée, chez eux, dans la vie de tous les jours. A travers ce personnage, il s'agit surtout de dire aux gens confrontés à ce genre de situation qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide quand ils en ressentent le besoin. Et surtout, faire comprendre aux harceleurs en tout genre que leurs actions, même les plus minimes à leurs yeux, peuvent entraîner de lourdes conséquences", nous explique Sultan Alkhalil, l'interprète de Yassin.

Alors qu'il se retrouve coincé dans une caverne à Petra, après avoir été humilié par ses camarades, il est sauvé in extremis par Vera, une mystérieuse étudiante un peu "bad ass" qui, très vite, va l'envoûter et le faire basculer vers les forces maléfiques. "A vrai dire, je n'aime pas imaginer mon personnage comme le méchant de la série. C'est plus profond que ça. Vera a du bon en elle, elle est du côté des victimes et essaye d'aider Yassin à se venger de ceux qui lui font du mal, d'obtenir justice pour lui. Même si il est vrai qu'elle a usé de la violence et eu des comportements regrettables", reconnaît Aysha Shahaltough, jeune star mon-

tante de la série.

Avec de tels personnages, qui sont de l'ordre du politiquement correct dans l'univers des séries occidentales, il sera, toutefois, très compliqué pour une partie du public arabe de s'identifier à eux. En Jordanie, pays de tradition anglophone où de nombreuses institutions internationales et privées sont établies, seul un faible pourcentage de jeunes fréquente ces établissements hors de prix, souvent sur les hauteurs de Amman, loin du centre-ville bouillonnant. Pour créer les personnages de la série, l'équipe a sondé une centaine d'adolescents de ces écoles sur les sujets qui les intéressent. "C'était surtout de l'ordre de l'amour, de l'amitié, des soirées entre potes, la relation avec les parents", nous indique un des producteurs exécutifs, Elan Dassani. Les acteurs, qui ont fréquenté pensions et autres écoles de renom, ne reconnaissent toutefois : cette série ne représente pas la vie de tous les jeunes d'Amman, seulement un petit nombre de privilégiés. "C'est très similaire à l'école où j'ai été, réputée mais avec tout de même un brassage social entre des très riches et des gens de la classe moyenne supérieure", ajoute, pour sa part, Amin Matalqa.

## Scènes "obscènes et offensantes"

À l'avant-première de *Jinn*, où le tout-Amman s'est déplacé pour voir les premières heures de la série, les réactions étaient mitigées. Certains prédisent un succès, d'autres, plus frileux, craignent des réactions très conservatrices à l'échelle locale mais aussi régionale. Pour les créateurs et producteurs exécutifs Elan et Rajeev Dassani, deux Américains, il s'agissait surtout de faire une série proche de la réalité et authentique, avec des personnages qui se comportent à l'écran comme dans la vie de tous les jours. Même s'il reste peu probable que des lycéens puissent organiser, dans la vraie vie, une soirée clandestine et boire des shots de vodka autour d'un feu de camp, dans les ruines très protégées et surveillées de Petra. "Nous sommes tout à fait conscients que la série comporte des scènes qui pourraient être perçues comme très controversées mais c'est un risque à prendre. C'est la réalité de beaucoup d'adolescents mais ces scènes peuvent choquer car elles sont absentes dans beaucoup de films et séries télévisées locales", poursuit Rajeev Dassani. La présence d'al-

cool, de drogue, de scènes aux contenus violents et l'emploi d'un vocabulaire grossier à l'écran aurait pu susciter une grosse polémique mais ce sont deux scènes de baiser, furtifs et innocents, qui vont agiter le spectre des sanctions sur la série. Quelque temps après sa mise en ligne, le 13 juin dernier, un procureur jordanien a demandé à la division chargée de la lutte contre la cybercriminalité, attachée au ministère de l'Intérieur jordanien, de mener une enquête sur ces quelques secondes à l'écran où Mira embrasse non pas un, mais deux garçons différents. Des séquences "obscènes et offensantes" pour ce juriste qui a sommé les autorités compétentes de prendre "les mesures nécessaires immédiatement pour arrêter l'émission", rapporte *The Jordan Times*. Dans la foulée, la Commission des médias jordanienne s'est fendue d'un communiqué où elle indique n'avoir aucun contrôle sur la production de la série et que son rôle en tant que censeur d'Etat ne s'appliquait pas aux plateformes de diffusion en continu. D'autre part, la Royal Film Commission (RFC), organe étatique, a, elle aussi, affirmé, par le biais d'un tweet, ne pouvoir rien sanctionner.

"Toute cette polémique et cet intérêt pour les événements d'une série qui n'est pas un documentaire sont une source d'énergie gaspillée par de nombreux Jordaniens, au lieu de chercher des solutions aux véritables problèmes du pays. Respectons les gens et leurs différences, car la Jordanie a de la place pour toutes les catégories, croyances et modes de vie, aussi longtemps qu'ils sont pacifiques. Assez !", a écrit le prince Ali Al Hussein, président de la RFC et membre de la famille royale jordanienne.

Dans plusieurs tweets, de nombreux internautes dénoncent une série qui fait la promotion de la magie noire, incite à la débauche et met en scène des personnages particulièrement "vulgaires et non représentatifs de la jeunesse du pays". D'autres s'en prennent même aux acteurs à coup d'insultes et de menaces ce qui a poussé Netflix Middle East à réagir au tollé sur Twitter, qualifiant cette polémique de "vague d'intimidation", ajoutant que le show traitait de "thèmes universels qui peuvent être considérés comme provocants. Notre position a toujours été axée sur la diversité et l'inclusion. Nous travaillons, donc, pour fournir un espace sécurisé à tous les amateurs de séries et de films de la région", insiste la plateforme.

Pour l'heure, si la polémique se poursuit sur les réseaux sociaux entre partisans d'une Jordanie conservatrice et défenseurs des libertés individuelles et de la jeunesse, et que le retour de *Jinn* pour une seconde saison semble incertain, Netflix prouve que la fameuse "parabole du moucharabieh", soit l'art de dissimuler pour apparaître à son avantage et protéger une hypocrisie sociale exacerbée, a encore de beaux jours devant elle dans les pays arabes. La plateforme américaine offre, au passage, une belle publicité à l'Office du tourisme jordanien.

# Les bactéries de nos intestins bouffent les médicaments que nous prenons !

*Le métabolisme des médicaments pris par voie orale est fortement influencé par de nombreux facteurs biologiques, en particulier lors de leur passage dans le foie. Mais leur efficacité dépend aussi largement de notre microbiote intestinal.*

**D**es chercheurs de l'université de Harvard viennent ainsi de découvrir que certaines bactéries - mangeant - les médicaments avant même qu'ils n'atteignent leur cible.

## Un traitement qui demeure mystérieusement inefficace

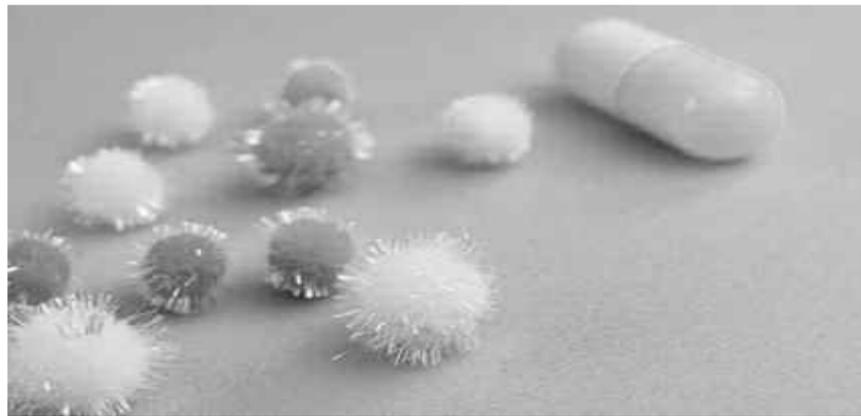
Les scientifiques se sont intéressés à la Levodopa (L-dopa), un médicament contre la maladie de Parkinson introduit dans les années 60 et chargé d'acheminer la dopamine vers le cerveau. Cette molécule est malheureusement digérée par les enzymes produites par le corps lors de la digestion, de telle sorte qu'à peine 1 à 5 % du médicament parvient effectivement au cerveau. Une autre molécule, la carbidopa, a donc été développée pour empêcher la destruction de la L-dopa. Malgré cela, la réponse au traitement demeure hautement aléatoire selon les individus. "Non seulement le traitement n'est pas efficace chez certains patients, mais la L-dopa peut également se tromper de chemin en amenant la dopamine à d'autres endroits que le cerveau, causant ainsi de graves effets secondaires comme des troubles gastriques ou des arythmies cardiaques", explique Maini Rekdal, l'auteur principale de l'étude parue dans le journal *Science* le 14 juin.

## L'association entre deux bactéries pour saper l'action de la L-dopa

Son équipe vient enfin de comprendre la raison de ce ratage : ce ne sont pas les enzymes digestives humaines qui dévoilent la L-dopa, mais celles produites par une bactérie du microbiote, *Enterococcus faecalis*. Celle-ci produit une enzyme qui transforme la L-dopa en dopamine, exactement comme la digestion. Sauf que celles produites par *E. faecalis* semblent légèrement différentes des enzymes humaines, ce qui expliquerait pourquoi la carbidopa n'agit pas contre elles. Les chercheurs ont également découvert une deuxième bactérie, *Eggerthella lenta*, qui convertit la dopamine en meta-thyramine, un sous-produit potentiellement à la source des effets secondaires observés par la prise de ce médicament. "Tout cela suggère que l'efficacité des médicaments est en grande partie liée au microbiote individuel de chacun", affirme Maini Rekdal.

## Les 2/3 des médicaments modifiés par les bactéries intestinales

Deux autres récentes études viennent apporter de l'eau à son moulin. La pre-



mière, parue le 3 juin dans la revue *Nature*, a analysé l'influence de 76 sortes de bactéries sur 271 molécules actives de médicaments et a découvert que les deux tiers de ces dernières subissaient une modification chimique en présence d'une ou plusieurs de ces bactéries. Ils ont ainsi pu construire une base de données sur les gènes responsables de ces modifications. La deuxième étude, publiée en février par la même équipe dans *Science*, montre que certaines bactéries produisent des métabolites hautement toxiques lorsqu'elles sont exposées à des médicaments comme la brivudine (un antiviral) ou le clonazepam (un antidépresseur). Ces différentes recherches devraient permettre de personnaliser les traitements selon la flore microbienne de chacun. Des chercheurs envisagent également de modifier le microbiote avec un régime alimentaire spécial afin de doper l'efficacité des médicaments, ou au contraire de limiter les effets secondaires.

La réponse donc à un même médicament varie fortement selon les individus.

Les différences s'expliquent notamment

par les bactéries du microbiote, qui ingèrent des molécules actives à la place des enzymes humaines ou produisent des sous-produits toxiques responsables d'effets secondaires.

Certains médicaments sont inactivés par les micro-organismes contenus dans le tube digestif. Des chercheurs viennent d'élucider un mécanisme qui permet à une souche bactérienne de bloquer les effets d'un traitement pour le cœur. Ils ont réussi à enrayer ce processus inhibiteur chez la souris, en modifiant leur régime alimentaire.

Les médicaments pris par voie orale, tout comme la nourriture, glissent jusqu'aux intestins et rencontrent les milliards de microbes intestinaux nichés bien au chaud. Cette flore digestive consomme certains éléments nutritifs que l'organisme ne peut pas digérer, et produit au passage des nutriments essentiels à la santé, certaines vitamines par exemple.

Mais comment le microbiote intestinal réagit-il à ces médicaments ? De nombreuses études ont montré que les microbes digestifs pouvaient influencer l'action de certains d'entre eux. Les mécanismes se cachant derrière ces pro-

cessus n'ont pourtant jamais été élucidés. Le médicament Digoxine, utilisé pour soigner certaines maladies cardiaques, verrait son action modifiée par la flore intestinale.

## Deux gènes pour inactiver la digoxine

Or, malgré plusieurs années de recherche, les scientifiques n'avaient jamais pu décrypter le mécanisme d'inactivation de la digoxine. Armés des technologies modernes de biologie moléculaire, Peter Turnbaugh et son équipe se sont à nouveau attelés à cette tâche. Ils ont cultivé une souche d'*E. lenta* dans un milieu contenant ou non de la digoxine, et ont analysé les niveaux d'expression des gènes dans ces deux conditions.

Leurs résultats montrent une augmentation importante de l'expression de deux gènes en présence du médicament. Les auteurs ont montré que le niveau d'expression des deux gènes dans des selles était un indicateur de la présence de bactéries inhibitrices de la digoxine. "Nous pouvons ainsi savoir à l'avance si la digoxine sera efficace ou non", annonce le chercheur.

Des protéines pour contrer l'influence de la flore intestinale. Les résultats montrent que l'ingestion de protéines augmente la quantité de médicaments retrouvés dans le sang.

Ces résultats ont permis de décrypter un des processus par lequel les bactéries influencent les thérapies cardiaques. En suivant un régime particulier, les patients pourraient alors dompter la flore intestinale et améliorer l'efficacité des traitements médicamenteux. De nombreux travaux restent cependant à faire pour élucider tous les mystères du microbiote intestinal.

## S'énerver pour vivre... plus longtemps

Manifester son mécontentement permettrait de vivre plus longtemps. Ce sont les conclusions étonnantes d'une étude allemande qui montre que ceux qui intériorisent leurs émotions ont davantage de risques de développer un cancer ou de souffrir d'hypertension... Certains gardent leur calme quand d'autres se font entendre dès que le moindre désagrément les perturbe. Ceux-là détiendraient l'une des clés de la longévité. C'est du moins ce que montre une méta-analyse menée par deux chercheurs de l'université d'Iéna, en Allemagne.

### La santé passe aussi par l'humeur

Le comportement influe sur la santé. En effet, les émotions s'expriment par un certain nombre d'hormones qui affectent la physiologie de l'organisme. Ainsi, l'anxieux de nature, à coup d'adrénaline et surtout de glucocorticoïdes, va abaisser son immunité et augmenter les risques de tomber malade.

Qu'en est-il de celui de réprimer sa colère ? La question a interpellé des scientifiques allemands qui ont fouillé dans les archives pour ressortir 22 études sur le sujet. Leurs conclusions, présentées dans le journal *Health Psychologies*, révèlent qu'il est meilleur pour la santé physique et morale de dire tout ce que l'on a sur le cœur !

À travers l'étude de 6.775 patients, les auteurs ont observé l'évolution de certains paramètres physiologiques dans une situation stressante, en fonction du tempérament de la personne. Les - réprimeurs -, comme les appelait Freud, ceux qui gardent leurs émotions négatives pour eux, voyaient leur rythme cardiaque s'emballer.

Manifester sa colère, ça a du bon pour la santé. On évite à son cœur de monter en régime, limitant les risques d'hypertension artérielle et de cancer. Que tous les introvertis se rassurent quand même : leur comportement ne leur joue pas que des vilains tours. Si la moindre petite épreuve les secoue beaucoup, le retour à la sécurité est bien mieux vécu. Tout va bien quand on a le contrôle...



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT  
ET L'URBANISME ET LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME  
L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
WILAYA DE BECHAR  
SERVICE DE L'URBANISME  
ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN  
BUREAU D'AMÉNAGEMENT URBAIN  
N°.../DUAC/SUA/BA/2019.

وزارة السكن والعمران والمدينة  
مديرية التعمير والهندسة المعمارية والبناء  
والهيئة بشـار  
مصلحة التعمير والتهيئة الحضرية  
مكتب التهيئة الحضرية  
رقم: .../م.م.ب.ا/د.م.ش.ح.م.ب.ح/2019.

BECHAR LE 26 Juin 2019

MISE EN DEMEURE N°01

A MONSIEUR : DAHMANI AHMED  
GERANT DE L'ENTREPRISE SARL AFAK ORAN  
Rue KHELLOUFI EL HOUARI -ORAN

OBJET : A/S PROJET DE TRAVAUX D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT AU  
LOTISSEMENT 226 LOTS RURAUX A BRIKA COMMUNE DE TAGHIT.

Vu le retard enregistré et le manque de respect des normes techniques  
de réalisation votre entreprise, est mise en demeure pour :

- Notifier l'ODS de reprise.
- Lever les réserves enregistrées et respecter les normes techniques.
- Accélérer le rythme des travaux.
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.

Faute de quoi, nos services procéderont à l'application de la  
réglementation en vigueur.

LA DIRECTRICE

Midi Libre n° 3728 - Jeudi 27 juin 2019 - Anep 191 6014 536

REPUBLICQUE ALGERIENNE  
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme  
et de la Ville  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière Djelfa  
Département de la Maîtrise d'ouvrage

PREMIERE MISE EN DEMEURE

L'entreprise BEN ATTA ALLAH MOHAMED domiciliée à la cité MAHAD BIN  
ATTA ALLAH, BERIN - Djelfa titulaire de la convention n°03/2018 du  
27/05/2018 relative à la réalisation du RAR des 50 logements à Cité Berbih -  
Djelfa (programme 2010- 2014 tranche 2011) est mise en demeure pour renforcer  
le chantier en moyens humains et matériels nécessaires pour rattraper le retard  
enregistré et ce dans un délai de sept (07) jours à compter de la première parution  
du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.  
Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il lui sera fait application des mesures  
coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation aux  
torts exclusifs de l'entreprise.

Midi Libre n° 3728 - Jeudi 27 juin 2019 - Anep 191 6014 581

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.  
NIF : 41102400009010  
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 18/2019

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant  
réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

- ✓ Concernant l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 36/2019 en date du 23/05/2019.
- ✓ Suite à la commission d'ouverture des plis N° 22/2019 en date du 06/06/2019.
- ✓ Suite à la commission d'évaluation des offres financières N° 29/2019 du 13/06/2019.

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Blida informe l'attribution provisoire du marché suivant :

Projet	Entreprise	NIF	Montant	Délai	Note. Tec
Projet : réhabilitation collège Yousfi Abdelkader Blida mur de soutènement - mur de clôture - air de jeux à Blida	ETB/TCE BOUBAKEUR MERZAK	198126330071135	20 326 449,50	04 Mois	60,00

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques  
et financières, sont invités de se rapprocher au niveau des services de la DEP de Blida au plus tard trois (03) jours à  
compter du premier jour de la publication du présent avis.  
Le délai de recours est fixé à 10 jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis sur les quotidiens Nationaux et au  
BOMOP.

Midi Libre n° 3728 - Jeudi 27 juin 2019 - Anep 191 6014 173

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT  
DAIRA DE BORDJ EMIR ABDELKADER  
COMMUNE DE BORDJ EMIR ABDELKADER  
NIF : 098438099008903

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/2019

Le président de l'assemblée populaire communale de Bordj Emir Abdelkader lance un avis d'appel d'offre nationale ouvert avec  
exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet:

- Travaux De Réalisation Du Chauffage Central aux Ecoles Primaires, (Compris Frais ASEP):
- Lot 01 : Travaux De Réalisation Du Chauffage Central à L'Ecole Primaire Seddik Beryahia (Centre)
- Lot 02 : Travaux De Réalisation Du Chauffage Central à L'Ecole Primaire Djoulem Slimane (Cité Chaïbi Chenan)
- Lot 03 : Travaux De Réalisation Du Chauffage Central à L'Ecole Primaire Zerrouken Ahmed

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics contre  
paiement de la somme de 3.000,00 DA frais documentation (non remboursables).

Les entreprises devront déposer leurs offres au bureau des marchés publics accompagnées des pièces suivantes :  
(Valides au jour de l'ouverture des plis)

L-Dossier de candidature :	5- Copie de Certificat de qualification et classification de l'entreprise activité principale « Travaux de Bâtiment » catégorie 02 et plus, en cours de validité, « Portant le Code de travaux du chauffage central » accompagnée de :
<p>Ce dossier contiendra ce qui suit:</p> <p>1- Une déclaration de candidature remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire;</p> <p>Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel 15-247 du 02 Dhou el Hijja 1436 correspondant au 10 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public;</li> <li>* n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.</li> </ul> <p>Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intermédiaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie</li> <li>* est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;</li> <li>* a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;</li> <li>* détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie</li> </ul> <p>2- Une déclaration de probité remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire;</p> <p>3- Statuts pour la société avec liste des gérants et documents justificatifs.</p> <p>4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins Une (01) copie des attestations de bonne exécution dans le domaine « Travaux du chauffage central », signées par le maître de l'ouvrage.</li> <li>- Copie des bilans financiers des trois (03) dernières années portant le cahier du service des impôts, dont le Moyen chiffre d'affaires est supérieur ou égale à 5.000.000,00 DA</li> </ul> <p>6- Liste des moyens matériels (Copies des cartes grises ou récépissé de dépôt-assurances au nom de l'entrepreneur pour matériels roulants, et P.V récent (ne dépasse pas une année) de l'huissier justice ou rapport d'expertise établie par expert agréé pour autres matériels).</p> <p>7- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS durant l'année actuelle).</p> <p><b>02- L'offre Technique contient :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une déclaration à souscrire remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire;</li> <li>- Le présent cahier des charges daté, signé et visé par le soumissionnaire, portant à la dernière page la mention manuscrite " lu et accepté " + Quittance de paiement (frais de documentation).</li> <li>- Planning d'exécution des travaux détaillé (dûment signé et par le soumissionnaire).</li> <li>- Mémoire technique justificatif rempli, signé et visé par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint).</li> </ul> <p><b>03- L'offre financière contient :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Une lettre de soumission remplie, signée et visée et datée par le soumissionnaire.</li> <li>2- Le bordereau des prix unitaires (rempli, signé et caché par le soumissionnaire) arrêté en lettres et en chiffres</li> <li>3- Le devis quantitatif et estimatif (signé et caché par le soumissionnaire) arrêté en chiffres en T.T.C et en lettres</li> </ul>

Le dossier de candidature et les offres techniques et financières doivent être remis dans Trois enveloppes séparées (portant le nom du soumissionnaire et leur adresse) et introduites dans une enveloppe extérieure fermée anonyme ne portant que la mention (Appel d'offre nationale ouvert avec exigences de capacités minimales N°04/2019 - intitulé de projet) - à n'avoir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres).

La date limite du dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis dans un quotidien nationale et BOMOP. L'heure limite de dépôt des offres est fixée avant 12 heures.

L'ouverture des plis est fixée à 14 heures du jour limite de dépôt des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour ouvrable suivant fera foi, les soumissionnaires sont invités à y assister

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Midi Libre n° 3728 - Jeudi 27 juin 2019 - Anep 191 6014 416

CAN 2019 : ALGÉRIE-SÉNÉGAL À 18H

# Les Verts pour la confirmation

La sélection algérienne affrontera le Sénégal cet après-midi, en match comptant pour la 2e journée de la Can 2019, en Égypte, avec la ferme intention de confirmer sa belle entame face au Kenya.

PAR MOURAD SALHI

Les coéquipiers de Ryad Mahrez affronteront un adversaire d'un autre calibre, le Sénégal, facile vainqueur dimanche dernier de la Tanzanie (2-0). Le duel très attendu par les amoureux de la balle ronde sera certainement âprement disputé entre deux sélections qui voudront, chacune, terminer en tête de cette poule. L'enjeu sera, donc, de taille, d'autant qu'un deuxième succès de suite pour l'une ou l'autre équipe sera synonyme de qualification pour les 8<sup>es</sup> de finale. Au terme de la première journée, l'Algérie et le Sénégal occupent conjointement le poste de leader avec 3 points chacun, devant la Tanzanie et le Kenya qui ferment la marche avec zéro point.

Les Verts vont affronter les Lions de la Teranga pour la troisième fois de suite en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations. Les coéquipiers de Slimani s'étaient imposés 2 à 0 lors de l'édition 2015 en Guinée-équatoriale, alors qu'au Gabon en 2017, les deux équipes se contentent de partage de points (2-2).



La sélection algérienne, qui n'a pas réalisé le match parfait dimanche dernier face à une modeste équipe du Kenya, est appelée à prendre très au sérieux cet adversaire qui pratique un beau football et qui est plus expérimenté, des Sénégalais considérés par les spécialistes en la matière comme l'un des favoris pour le sacre final.

"Ce sera un rendez-vous difficile, on joue face au favori de cette Can, dernier mondialiste. Il y aura l'entrée en jeu de Sadio Mané. Ce sera difficile, j'espère que nous serons prêts pour cette rencontre", a indiqué Belmadi lors de son dernier point de presse.

Côté effectif, l'Algérie pourra disposer de l'ensemble de son effectif pour ce 2<sup>e</sup> match de la compétition y compris

Benacer qui a raté la séance de la reprise en raison d'un petit bobo. Le sélectionneur national ne compte pas apporter des changements dans l'équipe qui a gagné son premier match.

En face, le Sénégal, sous la houlette du technicien Aliou Cissé, affiche son intention d'aller le plus loin possible dans cette édition. Le Sénégal est entré lors du premier match face à la Tanzanie avec un schéma tactique basé sur 4 défenseurs et 3 joueurs dans le secteur offensif, sans oublier le milieu de terrain royal avec des joueurs qui apportent un soutien en attaque. Contrairement aux précédentes éditions, le Sénégal joue collectivement avec, notamment, un trio solide composé de Sarr, Niang et Keita Baldé.

"Mon style de jeu se base essentiellement sur les contre-attaques rapides face à des blocs bas, tout en s'attendant à trouver des solutions dans le jeu de possession", a indiqué le technicien sénégalais Aliou Cissé. Ce dernier fait partie des entraîneurs aimant le jeu offensif, d'autant qu'il possède des atouts qui peuvent l'aider à concrétiser sa politique sur le terrain.

Côté effectif, le Sénégal sera probablement privé des services de son défenseur central Salif Sané, blessé à la cheville dimanche face à la Tanzanie. En revanche, le staff technique sénégalais récupérera son joueur-vedette Sadio Mané de Liverpool, absent lors du premier match, en raison d'une suspension pour cumul de cartons. **M. S.**

## POINT DE PRESSE D'AVANT-MATCH

### Djamel Belmadi : "C'est un match important mais pas décisif"



Le match face au Sénégal, comptant pour la deuxième journée du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations, est important pour la suite du parcours, selon l'entraîneur Djamel Belmadi. "Le match face au Sénégal est attendu par tout le monde. Deux équipes avec du potentiel, elles ont bien débuté la compétition. Avec des joueurs connus mais c'est juste un second match, il reste un troisième match. Donc, c'est juste un match important mais pas décisif comme le considèrent certains", a indiqué, hier, le coach Belmadi, lors de son point de presse au Caire. Le premier responsable à la barre technique des Verts veut gagner ce match pour éviter les calculs de dernière minute. "Pour ne pas se perdre sur les calculs et les classements, on va se concentrer sur ce match face au Sénégal. Une toute autre paire de manche. A mon avis, le match face au Kenya était plus difficile que celui face au Sénégal, puisque c'est un match inaugural et piège face une soi-disant petite équipe", a déclaré le sélectionneur national.

Parlant de l'effectif de l'équipe adverse, Djamel Belmadi avoue qu'il avait déjà travaillé en fonction de son équipe et de la qualité de l'adversaire. "Que ce soit Mané ou Baldé, c'est presque pareil même si Mané va arriver très frais. Qui nous dit que Cissé va l'aligner ? Il peut le faire entrer en cours de jeu, il a bien gagné sans lui. Maintenant, c'est à nous de faire le travail qu'il faut sur le terrain", a-t-il expliqué.

Pour ce qui concerne l'entraîneur Cissé, Belmadi confirme qu'il constitue une veille connaissance. "Aliou est une vieille connaissance. Je dis ça avec beaucoup de sympathie. On est de la même génération. On est du même secteur. On a joué l'un contre l'autre en jeune mais aussi avec nos équipes nationales. C'est quelqu'un de très discipliné", a-t-il dit.

Le sélectionneur national a clôturé sa conférence de presse avec un hommage aux supporters algériens qui se sont déplacés au Caire pour les soutenir dans leur mission. "Nous avons de la chance d'avoir un tel public. Tout le monde aimerait jouer devant des tribunes pleines", a-t-il conclu.

**M. S.**

## ALIOU CISSÉ

### "Le match face à l'Algérie est un test pour nous"

Le sélectionneur du Sénégal, Aliou Cissé, a confirmé, de son côté, que le match face à l'Algérie est un match comme tous les autres matchs dans cette phase finale de la CAN 2019. "Il n'y a rien de décisif dans ce match face à l'Algérie. Nous avons encore un autre match face au Kenya. Une chose est sûre, le match face à l'Algérie constitue un vrai test pour nous", a indiqué, hier, l'entraîneur sénégalais Aliou Cissé, lors de son point de presse au Caire.

Parlant de l'effectif algérien, ce technicien confirme qu'il se concentre sur son équipe dans ce genre de match. "Sincèrement, il n'y a pas de plan anti Mahrez, Brahimi ou même Feghouli. Ce qui nous intéresse c'est d'aborder le match avec lucidité. Nous sommes conscients de la qualité de l'adversaire. L'Algérie est une très grande équipe. On sait que ça va être un combat, ça sera un tournant dans cette phase de poules", a-t-il dit.

Répondant à la fameuse question de favori qui revient à chaque fois, le sélectionneur sénégalais avoue : "C'est devenu une obsession cette histoire de favori. Il faut faire le focus sur l'équipe. Nous sommes confiants de notre force. Nous avons les individualités pour faire la différence", a répondu Cissé. Concernant son effectif, le coach avoue qu'il possède des joueurs capables de faire la différence à chaque match. "J'ai un effectif polyvalent, mais on a un style de jeu. Bien souvent en Afrique, il faut transpirer pour gagner, on ne peut pas compter juste sur les qualités. Ce qu'il faut pour être champion d'Afrique ? Si j'avais la recette je ne vous la donnerais pas. Jouer en Afrique ce n'est pas évident. On peut être un très grand footballeur en Europe et ne pas réussir en Afrique. Une chose est sûre, nous allons aborder les matchs les uns après les autres, avec la même envie et la même détermination", a déclaré, hier, le sélectionneur sénégalais Aliou Cissé lors de son point de presse d'avant match.

**M. S.**



## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li> <li>D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché,</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information,</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul> <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> <li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li> <li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger</p>	<p><b>Lieu de travail :</b></p> <p>Alger.</p> <p><b>Référence : emploipartner- 1412</b> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</b></p> <p><b>Descriptif de poste:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis</li> <li>Commercialiser la prestation transport logistique.</li> <li>Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers</li> <li>Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)</li> <li>Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale</li> <li>Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport</li> <li>Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division</li> <li>Veille permanente de la concurrence au niveau local et national</li> <li>Reporting...</li> </ul> <p><b>Capacités et expérience souhaitées:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum</li> <li>Formation en logistique internationale ou commerce internationale</li> <li>Au minimum 2 ans d'expérience</li> <li>Persévérance, bon relationnel</li> <li>Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.</li> </ul> <p><b>Lieu du travail:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul>
<p><b>Référence : emploipartner- 1411</b> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul>	<p><b>Référence : emploipartner-1408</b> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.</li> <li>Expérience minimale 02 ans</li> </ul>	<p><b>Référence : emploipartner- 1410</b> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au Responsable HSE</li> <li>Coordinateur des structures de sûreté interne des agences</li> <li>Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales</li> <li>Coordonner les relations de la société de gardiennage</li> <li>Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances</li> <li>Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.</li> <li>Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail</li> <li>S'assurer de la mise en application des mesures de prévention</li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.</li> <li>disponible</li> </ul>	<p><b>Référence : Emploipartner-1404</b> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</b></p> <p><b>Missions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise</li> <li>Analyse financière régulière.</li> <li>Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise</li> <li>Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,</li> <li>Suivre les facturations, le recouvrement,</li> <li>Assurer le reporting mensuel/budget,</li> <li>Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,</li> <li>Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,</li> <li>Autoriser le paiement des fournisseurs</li> <li>Suivi de la gestion des stocks</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience requise</li> <li>Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste</li> <li>Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée</li> </ul> <p><b>Diplôme requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Licence en finances</li> </ul> <p><b>Compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)</li> <li>Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)</li> <li>Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques</li> <li>Très bonnes connaissances en finances</li> <li>D'excellentes compétences interpersonnelles</li> <li>Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité</li> <li>Aptitude aux présentations fréquentes</li> <li>Aptitudes à la communication verbale et écrite.</li> <li>Capacités de définir des priorités et respecter les délais</li> <li>Très bon sens de l'organisation,</li> <li>Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement</li> <li>Excellent niveau dans la résolution des problèmes</li> <li>Compétences en informatique</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.</li> </ul>
<p align="center"><b>Comment répondre à nos annonces</b></p> <p align="center"><b>Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :</b></p> <p align="center"><b>www.emploipartner.com</b> <b>Tel : 021 680 296/021 687 086</b> <b>Fax : 021 298 595</b></p>			

## Cuisine

### Gratin de courgettes.



#### Ingrédients :

1 kg de courgettes  
1 gousse d'ail  
1 c. à soupe d'huile  
1 c. à soupe de persil haché  
Sel, poivre  
50 g de beurre  
100 g de fromage râpé

#### Préparation :

Laver les courgettes sans les éplucher. Les essuyer. Les couper en fines rondelles.  
Faire chauffer le beurre et l'huile dans une sauteuse. Ajouter les courgettes et les faire sauter. Ajouter ail et persil. Saler et poivrer.  
Laisser cuire environ 15 minutes.  
Verser les courgettes dans un plat à gratin. Parsemer de fromage râpé. Faire gratiner au four th.7 pendant 20 min.

### Mini cakes à la noix de coco



#### Ingrédients :

200 g de noix de coco râpée  
3 blancs d'œufs  
200 g de sucre en poudre  
1 c. à soupe d'huile  
1 pincée de sel

#### Préparation :

Préchauffer le four th. 4 (120 °C). Dans une jatte posée au-dessus d'une casserole d'eau frémissante, mélanger le sucre, le sel et les blancs d'œufs.  
Fouetter le mélange, à petite vitesse, 15 min.  
Au bout de ce temps, retirer du feu puis continuer à fouetter encore 5 min, jusqu'à ce que la préparation soit tiède. Incorporer peu à peu, à la spatule, la noix de coco râpée.  
Déposer 12 caissettes de papier plissé sur une plaque à pâtisserie (les superposer trois par trois pour les consolider). Les remplir de pâte aux trois quarts. Enfourner 30 min. Laisser refroidir sur une grille.

## VERTUS DU PETIT-DÉJEUNER

# Pourquoi il ne faut pas le sauter

*Pas le temps, pas faim, mal réveillée... On néglige souvent le petit-déjeuner. Un tort, car ce repas est essentiel, tant pour le bon déroulement de la journée que pour l'équilibre alimentaire global. Certains estiment même que c'est le repas le plus important de la journée, et que tout y est permis... ou presque ! Sucré, salé, fruité... à chacun son rituel, pour faire du petit-déjeuner un moment convivial et de plaisir.*



#### Revigorer les cellules.

Après une nuit de jeûne, l'organisme a besoin de nouveau d'eau, de protéines, lipides et glucides, mais aussi de vitamines et minéraux pour assurer le renouvellement cellulaire.

#### Préparer la journée :

Durant la nuit, le corps a fourni en continu du glucose pour faire fonctionner les organes vitaux. Le matin, il faut refaire le plein d'énergie.

#### Réguler l'appétit, donc le poids.

En le sautant, on favorise un système de compensation par l'organisme, donc le stockage des graisses lors des autres repas. Des études ont d'ailleurs démontré que les personnes qui ne pre-

naient pas de petit-déjeuner étaient celles qui souffraient le plus de problèmes de poids.

#### Quel est le petit-déjeuner idéal ?

Le petit-déjeuner doit couvrir 25% de nos apports énergétiques quotidiens, soit 350 à 450 calories, selon les besoins journaliers de chacun. Pour assurer des apports variés, il doit contenir :

#### Une boisson, pour l'eau.

Boire le matin permet de nettoyer l'organisme qui en a besoin après la nuit. On peut attaquer par un verre d'eau fraîche au lever et continuer avec un café ou un thé de préférence non sucrés.

#### Un fruit, pour les vitamines et minéraux.

Entier plutôt que sous forme de jus ou de compote : il contient davantage de fibres et moins de sucre, donc rassasie davantage. Un produit laitier, pour les protéines et le calcium. Yaourt, lait, fromage blanc... : peu importe, à condition de veiller à ce qu'il soit demi-écrémé et nature.

#### Une céréale, pour les sucres lents :

Pain, céréales, viennoiseries, brioches... : ils apportent de l'amidon à l'organisme, évitant ainsi les coups de pompe et les fringales. Dans le cas du pain, on ajoute des matières grasses crues (beurre) et/ou des sucres simples (confiture, miel).

## EVITER LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

# Utilisation sécurisée d'une échelle

**D**e nombreux accidents, parfois graves, sont causés par une utilisation non sécurisée d'une échelle lors de divers travaux. Vaut mieux prévenir que guérir dit-on... alors vaut mieux adopter des méthodes sécuritaires, lesquelles ne nécessitent souvent que quelques minutes de plus à votre temps. Voici donc quelques conseils de sécurité qu'il est sage de respecter.

#### Bien vérifier la solidité de l'échelle

Commencez par examiner la solidité de l'échelle et resserrez les écrous si l'échelle branle. Appuyez les pieds de l'échelle contre le mur et redressez-la tranquillement en grimant vos mains sur les montants.

Placez l'échelle droite de façon à ce qu'il y ait entre le mur et les pieds de l'échelle une distance égale au quart de la hauteur de

celle-ci.

#### En montant et en descendant :

Lorsque vous montez et descendez de l'échelle, faites-lui face et tenez-vous bien des deux mains. Portez vos outils à la taille ou encore hissez-les dans un seau auquel vous aurez précédemment attaché une longue corde.

#### Pendant le travail :

Lorsque vous travaillez, gardez vos hanches contre l'échelle et ne vous penchez pas de côté.

#### A retenir :

Ne montez jamais sur les derniers échelons d'une échelle, ni sur la dernière marche d'un escabeau, c'est dangereux. Si vous utilisez un escabeau, vérifiez d'abord le verrouillage.



## Trucs et astuces

### Raviver une chemise blanche en soie



Faites-la tremper dans de l'eau, additionnée d'eau oxygénée à 12 volumes (4 doses d'eau pour une d'eau oxygénée). Ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque. Rincez ensuite votre chemise.

### Défroisser un vêtement :



Votre pantalon est tout froissé ? Pas de problème : placez-le sur un cintre, remplissez d'eau une bouteille muni d'un vaporisateur, puis vaporisez les endroits chiffonnés. Laissez sécher à l'air ambiant.

### Nettoyer les cols de chemise



Frottez les cols de vos chemises avec un peu de craie, juste avant de les passer en machine. La craie blanche possède en effet des pouvoirs dégraissants !

### Adoucir un pull :



Pour que votre pull soit tout doux, bichonnez-le en ajoutant quelques gouttes de glycérine à l'eau de lavage ! Effet garanti !

# Mots Fléchés N°3717

caprice pué- ril impitoya- blement	↓	devoirs d'écolier saillie	↓	saisit enlevées	↓	petit poisson petit alu- minium	↓	long canot redresse	↓	estiment pas brillant	↓	navire à vapeur	↓
remue- ras filet de canard	→					passera au large	→					petits fours	↓
activité de fétard excitent	→			existez période proba- toire	↓	convenu	↓			patro- nyme costaud	→		
titre royal	→	genre de téléphé- rique	↓	écritures rapides ançois- serai	→			fortunés succès chanté	→			marque d'infinif- escomp- tera	→
char- geant soirée dansante	→							lanque slave	→				fumeur sicilien
pris par le froid remit à la place	→		sillon cutané harassé	↓	roi de comédie adore	↓		satellite	↓	organe filtrant matière explosive	↓	pichet épuise- rait	↓
supplé- ment populaire	→	bien installé informera	→			mit au tombeau belle bai- gneuse	↓	greffée passe la main	→				portés au nus
tremble- ras bothrio- céphale	→		diffusa répétons	→				petit os sicle de société	→				
soumis	→				palier patrie de Platon	→		posses- sif naquis	→			actinium instinctifs	→
do de clé	→			un ton sous mi poème d'antan	→			édifie cela en petit	→				argent du chimiste
statue païenne cépage noir	→	cubes à l'eter	↓			grandes disettes mercure à l'amphi	↓	courage magicien ne	→				qaqnant du scrutin
encer- clées	→							sinque à queue prenante	→				à l'assaut!

<b>SUDOKU</b>	<b>N°3717</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>N°3716</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 3716</b>
---------------	---------------	------------------------	---------------	------------------------------------

			6			5				5	8	6	3	9	1	7	4	2
		1	3		2					1	3	9	4	2	7	6	5	8
		9	1		5					7	4	2	8	5	6	1	9	3
1		4	6							9	5	4	1	3	2	8	7	6
6	8			3						3	2	7	6	8	9	4	1	5
		5				8	7			8	6	1	5	7	4	2	3	9
7	1		8		3	4				2	9	8	7	1	5	3	6	4
			7		1	5				4	1	5	2	6	3	9	8	7
4				9						6	7	3	9	4	8	5	2	1

■ I ■ P ■ B ■ P ■ M ■ V ■ M  
 EMBROUILLAMINI  
 ■ PREVENAIT ■ SUS  
 MEUTE ■ NIERAS ■ E  
 ■ RYE ■ PENSAAIR  
 RIANTE ■ ESQUIVE  
 ■ ENDURE ■ EU ■ SOU  
 MUTATION ■ EN ■ IS  
 ■ S ■ NULLES ■ AIRE  
 MEAT ■ LETTRINE ■  
 ■ JETE ■ TEINT ■ L  
 EGO ■ RUSERA ■ IDE  
 ■ RUGOSITE ■ AMES  
 VITUPERE ■ SMART  
 ■ LEI ■ SESSION ■ E  
 BLEDS ■ N ■ TERTRE  
 ■ E ■ AIDERONT ■ US  
 DROITE ■ OU ■ ICI ■  
 ■ AREU ■ CITERONT  
 SIGNERAS ■ MATAI  
 ■ TETRAS ■ FUSAIN

# Découverte de 2 exoplanètes semblables à la Terre

Deux exoplanètes un peu plus massives que la Terre ont récemment été débusquées dans notre voisinage, à quelque 12,5 années-lumière. Leurs masses inférées est de 1,25 fois et 1,33 fois celle de la Terre.

Une année dure pour elles 4,9 et 11,4 jours. Elles ont été détectées autour de l'étoile de Teegarden - l'une des plus petites naines rouges connues des astronomes - via la méthode de vitesse radiale par le spectrographe spécialisé Carmenes (Calar Alto high-Resolution search for M dwarfs with Exoearths with Near-infrared and optical Echelle Spectrographs) installé sur le télescope de 3,5 mètres de l'observatoire de Calar Alto, en Espagne, qui l'a observée durant trois ans. Très proches de leur soleil, lequel au passage est dix fois plus petit que le nôtre et deux fois moins chauds, Teegarden b et Teegarden c baignent dans la zone "tempérée", la région dite "habitable" où il ne fait ni trop chaud ni trop froid,



de sorte que, si elles sont couvertes d'eau à leur surface, celle-ci pourrait être à l'état liquide. Ce qui est une bonne nouvelle !

**Un système planétaire presque deux fois plus vieux que le nôtre**

La mauvaise est que leur étoile-hôte, à

l'instar de Proxima Centauri toute proche de nous, peut s'énervier brusquement et foudroyer d'éruptions violentes l'atmosphère de ces deux mondes, si toutefois ils en possèdent une. Déjà âgée de huit milliards d'années, il est possible néanmoins qu'elles soient plus rares et moins intenses actuellement. Mais qu'en

était-il dans le passé ? Ont-elles perdu leurs atmosphères ? La vie a-t-elle pu se développer et survivre à la surface de ces terres ? Il est trop tôt encore pour le savoir mais les chercheurs ont bon espoir que d'ici 10 ans, avec l'arrivée de plusieurs télescopes géants, terrestres et spatiaux, nous puissions entrevoir si elles sont enveloppées de gaz ou non, et ce qu'elles cachent sous leurs nuages.

Il a pu s'en passer des choses là-bas en huit milliards d'années... D'ailleurs, peut-être qu'aujourd'hui, plus "personne" n'y habite. En tout cas, si l'une des deux planètes, ou les deux, sont habitées, sachons qu'ils auront des chances de nous voir, si bien sûr ce n'est pas déjà fait, entre 2044 et 2096. Cela dépend de leurs moyens d'observation... Aussi, s'ils utilisent les mêmes techniques que nous, ils pourront apercevoir la silhouette de la Terre passer devant le Soleil (cette méthode du transit a permis aux astronomes de découvrir des milliers d'exoplanètes en 25 ans) à plusieurs reprises entre ces deux dates. Que verront-ils ? À quoi ressemblera notre monde dans la deuxième moitié du XXI<sup>e</sup> siècle ?

## Pili cultive les bactéries pour fabriquer des colorants biodégradables



L'industrie textile consomme plus d'un million de tonnes de colorants chaque année pour fabriquer nos T-shirts, jeans, rideaux, revêtements

automobiles et autres tissus. Or, la quasi totalité de ces colorants provient de la pétrochimie. "Chaque kilogramme de colorant synthé-

tique nécessite ainsi l'utilisation de 100 kg de pétrole, 10 kg de produits chimiques toxiques et de 1.000 litres d'eau, sans compter l'énergie

pour chauffer à haute température", témoigne Jérémie Blache, cofondateur et dirigeant de la start-up Pili, qui a décidé de s'attaquer à cette pollution invisible.

### Les bactéries, formidables usines à pigments

La start-up, créée en 2015 et installée au sein de l'accélérateur TWB (Toulouse White Biotechnology) situé à Ramonville-Saint-Agne, s'appuie pour cela sur un procédé conçu depuis plusieurs dizaines d'années : la synthèse enzymatique qui consiste à faire fabriquer des molécules chimiques par des bactéries et levures. Le procédé est déjà utilisé dans plusieurs domaines, comme la production de biomédicaments, de parfums, de produits cosmé-

tiques, de carburant ou de bioplastique. Pili a décidé de s'intéresser aux colorants, et en priorité au secteur du textile, car c'est celui qui représente le plus gros potentiel (8 milliards d'euros par an). "La synthèse enzymatique est particulièrement intéressante car elle possède une efficacité énergétique remarquable et une grande spécificité dans la production de molécules, explique Jérémie Blache, cofondateur et dirigeant de la start-up. Pour la même quantité de colorant que ceux produits par pétrochimie, nos micro-organismes n'utilisent eux ni pétrole ni produit chimique, 5 fois moins d'eau et beaucoup moins d'énergie car ils produisent à température ambiante".

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## BUS CHEVAUCHANT

Inventeur : Sgenzen Hashi Date : 2010 Lieu : Chine

Long de 6m et d'une hauteur de 4,5m, le bus chevauchant se déplace sur des rails disposés de part et d'autre de la route. Le premier étage peut accueillir jusqu'à 1.200 passagers et les voitures peuvent circuler sans problèmes sur la route en passant sous le bus.



## BONES



21h00



Un lundi matin, plusieurs employés de bureau constatent une odeur nauséabonde provenant de l'ascenseur du bâtiment où ils travaillent. La dépouille d'une chef de service est découverte dans la cage d'ascenseur. Booth et Brennan constatent que les suspects et les mobiles ne manquent pas : la victime était détestée par ses collègues.

## RFM MUSIC SHOW



21h00



Comme chaque année, les plus grands artistes du moment se succèdent sur la scène du RFM Music Show pour interpréter leur tube en plein air, devant quelque 25 000 spectateurs venus les applaudir au Parc départemental de l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux. Ont répondu présent à l'invitation de cette 5e édition : Mika, Jenifer, Slimane, Vitaa, Marc Lavoine, Claudio Capéo, Hoshi, Gauvain Sers, Kyo, Charlie Winston, le duo Madame Monsieur, Kadebostany, Trois Cafés Gourmands, Gavin James et Philippine.

## ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Alerte aux faux aliments ! Céréales, yaourts aux fruits, soupes de légumes : ces produits issus de l'industrie agroalimentaire sont privés d'une partie de leurs qualités nutritionnelles. Ils sont soupçonnés par des études scientifiques d'être responsables des épidémies d'obésité, de maladies cardio-vasculaires et de cancer • Cauchemar à la cantine. Plats industriels, hygiène douteuse... Enquête sur les coulisses de la restauration scolaire. Jambon de Parme, une vie de cochon. Des militants de la cause animale ont filmé clandestinement des fermes d'élevage en Italie.

## LE CRIME EST NOTRE AFFAIRE



21h00



Agents secrets à la retraite, Bélisaire et Prudence Beresford vivent tranquillement dans leur manoir. Si Bélisaire est satisfait de son sort, Prudence s'ennuie ferme. Aussi, quand sa tante Babette lui raconte avoir été témoin d'un crime, elle se sent revivre. Son mari absent, elle se met au travail. Une piste la mène jusqu'à une riche famille, au sein de laquelle elle se fait engager comme cuisinière...



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## JEUX D'INFLUENCE



21h00



Michael Sorensen, qui vit toujours caché avec sa famille en Belgique, remarque qu'il est suivi depuis quelque temps. Il entre en contact avec Claire qui le rejoint, accepte de l'aider et tente de le convaincre de témoigner contre Saskia. Malgré son refus, elle obtient le nom du laboratoire à l'origine de l'étude sur la nocivité des produits commercialisés par l'entreprise. Contre toute attente, l'amendement de Delpierre est voté par son groupe. Furieux, Bowman demande des comptes au Premier ministre.

## CASTLE



21h00



Un fourgon blindé a été attaqué : le chauffeur a été tué et l'argent volé. Ce hold-up ressemble à une affaire qui s'est déroulée il y a une dizaine d'années et sur laquelle Javier Esposito avait enquêté. Le système de sécurité avait alors été déjoué de la même façon, à l'aide d'un parfum mélangé à de la gélatine. Sonya Ruiz, l'ex-fiancée d'Esposito, était impliquée dans cette première affaire.

## TAKEN 2



21h00



En Albanie, Murad pleure son fils assassiné par Bryan et jure de se venger. En mission à Istanbul, Bryan invite Kim et Lenore à le rejoindre pour quelques jours. Là, en se rendant au restaurant avec son ex-femme, Bryan remarque qu'une voiture les suit. Il explique à Lenore comment échapper à ses poursuivants. Mais elle se fait capturer. Juste après avoir prévenu Kim par téléphone pour qu'elle puisse se cacher, il se rend.

## NORVÈGE ANGLETERRE



21h00



Le suspense et la tension montent d'un cran dans le tournoi avec le début des quarts de finale. Il y a quatre ans, lors de la Coupe du monde organisé au Canada, l'équipe de France avait été éliminée à ce stade de la compétition par aux tirs au but par l'Allemagne après avoir fait match nul (1-1) à la fin de la prolongation. Les Etats-Unis, futur lauréat, s'étaient imposés de justesse (1-0) contre la Chine. Le Japon de Hina Sugita avait fait preuve de sang froid pour écarter l'Australie (1-0).



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comLa rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# HALLE BERRY

## UN HOMME TENTE DE S'INSTALLER DANS SA PROPRIÉTÉ

Halle Berry serait harcelée par un homme qui tente de lui voler sa propriété de Los Angeles. Tout commence en janvier 2019 lorsque Ronald Eugene Griffin, 59 ans, se promène et découvre par hasard le domicile de l'actrice. L'homme s'y installe alors confortablement et commence à vouloir naturellement changer les serrures de cette sublime demeure pour se sentir davantage chez lui. Repéré par le jardinier de la propriété, il prend la fuite. Mais bien décidé à s'installer dans cette magnifique résidence, Ronald revient deux mois plus tard, en mars 2019. Cette fois, il débarque directement avec un serrurier pour ne pas perdre de temps dans sa petite installation.



**PRINCE WILLIAM**  
UN PEU RADIN... SUR LES BORDS ?

Avec une fortune estimée à 35 millions d'euros, le prince William fait néanmoins attention à ses dépenses. Son cadeau pour Jacinda Ardern, Première ministre de Nouvelle-Zélande devenue maman, en atteste, puisqu'il ne lui a coûté... que 18 euros.



**FLORENT MANAUDOU**  
HEUREUX CÔTÉ BASSINS ET CÔTÉ CŒUR

Après sa 2e place dans la compétition de natation, Florent Manaudou a savouré sa victoire d'avec son coach James Gibson, et avec celle qui fait battre en ce moment son cœur, la joueuse de tennis Alizé Lim.

Fajr	03h39
Dohr	12h51
Asr	16h42
Maghreb	20h14
Icha	21h55

## HAUSSE DE LA PRODUCTION MONDIALE DE COCAÏNE

# L'ONU S'ALARME

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a annoncé hier que la production mondiale de cocaïne a atteint un nouveau record de 1.976 tonnes en 2017, tandis que celle d'opium enregistre en revanche un recul inédit.

Dans un rapport annuel publié hier à Vienne, l'Onudc a fait état d'une progression inquiétante de la production de la cocaïne estimée à 1.976 tonnes, en augmentation de 25 % par rapport à 2016, précisant qu'elle est absorbée principalement par les pays d'Amérique du Nord et d'Europe. La hausse de la production de la cocaïne est notamment liée à l'extension des cultures en Colombie, a souligné l'agence, précisant que ce pays assure quelque 70 % de la production mondiale. Les surfaces d'arbres à coca ont progressé de 17% en 2017, a ajouté l'organisme onusien citant comme facteur l'accord de paix conclu en 2016 par le gouvernement colombien avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), qui a, paradoxalement, permis, précise le rapport, à des "groupes criminels de prospérer sur des territoires auparavant contrôlés par cette guérilla".

Se félicitant d'une "meilleure efficacité" de la coopération internationale contre ce fléau, l'ONUDC a relevé que les saisies



de cocaïne ont progressé à 1.275 tonnes en 2017, soit une hausse de 13 %. Toutefois, la cocaïne reste consommée par 18,1 millions de personnes dans le monde, notamment aux Etats-Unis où elle touche 2,1 % de la population adulte, a fait savoir l'agence onusienne basée à Vienne.

Quant à la culture de l'opium, le rapport de l'Onu a révélé le chiffre de 7.790 tonnes, évoquant un recul de 25 % en 2018, constaté pour la première fois en deux décennies.

Cette baisse est due notamment à

une baisse des surfaces cultivées en Afghanistan, un pays qui assure plus de 80 % de la production mondiale.

Frappé par une grave sécheresse, l'Afghanistan a enregistré 17 % de recul de cette culture devenue, selon le rapport de l'agence, "moins lucrative" pour les paysans. Malgré cette chute, la consommation d'opiacés continue de progresser à travers le monde notamment en Amérique du Nord et en Afrique, a déploré l'ONUDC, s'alarmant sur le nombre de morts liés à ce fléau. Aux États-Unis, les personnes

décédées à cause de la consommation de la drogue a progressé de 13% pour s'établir à plus de 47.000 morts en 2017, considéré également comme "un nouveau record". Au total, quelque 585.000 décès ont été répertoriés en 2017 dans le monde en lien avec l'usage de drogues, contre 450.000 en 2015.

S'agissant du nombre de consommateurs, il a été évalué à plus de 270 millions de personnes, dont 188 millions sont des adeptes du cannabis, tandis que les opioïdes affectent 53,4 millions d'individus.

## CONSOMMATION DE DROGUES EN ALGERIE

# LA FOREM ALERTE



La consommation de drogues touche de plus en plus les enfants en milieu scolaire dont le primaire. 17% des élèves sont concernés au collège, 23

% aux lycées et les élèves en primaire ne sont pas à l'abri non plus, selon une récente étude établie par le Forum national de recherche médicale (Forem) qui tire la sonnette

d'alarme en alertant que de nouvelles drogues font leur apparition dans la société algérienne et qu'aucun âge n'est épargné.

"Il faut revenir sur les manquements ainsi que sur les failles dans la prise en charge", a alerté Sabrina Gahar membre de la direction de l'Organe national de la protection de l'enfance.

A signaler que pas moins de 150 mille personnes ont été arrêtées ces cinq dernières années dans des affaires liées à la drogue.

Un chiffre révélé par le président de la Forem, pour qui "nous avons fait tout faux en matière de lutte anti-drogue".

Monsieur Khiati accuse "un manque de volonté politique" car, dit-il, pour qu'un organe de lutte contre la drogue soit efficace il doit être - partout dans le monde - rattaché au Premier ministre.

Et de s'interroger "comment se fait-il qu'on le rattache au ministère de la justice ?"

Et de suggérer de préconiser les schémas italiens, canadiens, égyptiens et autres schémas qui ont démontré leurs efficacités à travers le monde que le schéma français qui a montré ses limites. "Il faut pour cela une réelle volonté politique", souligne-t-il.

## AÏN-DEFLA L'ANP détruit 2 bombes artisanales

Un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, avant-hier dans la localité d'El-Keskas, wilaya de Aïn-Defla, deux bombes de confection artisanale.

Par ailleurs, des gardes-frontières ont saisi, suite à une patrouille menée près de la bande frontalière à Tlemcen, 198 kilogrammes de kif traité, tandis que des gardes-côtes ont saisi, à Ghazaouet, une autre quantité de la même substance s'élevant à 31,95 kilogrammes. Dans le même contexte, un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, a appréhendé, à Tamanrasset, un orpailleur à bord d'un camion chargé de 147 sacs de mélange de pierres et d'or brut et divers outils d'orpaillage, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 14 personnes à Collo, wilaya de Skikda.

## PARIS Un Algérien mortellement poignardé dans une gare !

Un Algérien a été mortellement poignardé au couteau à Saint-Denis dans le quartier de la gare, a rapporté le journal français *Le Parisien*. Ce drame est survenu dimanche dernier dans la soirée. La victime aurait reçu un coup de couteau fatal suite à une bagarre en marge de ventes à la sauvette de cigarettes. Lorsque les secours sont arrivés sur les lieux, il était trop tard pour sauver la victime âgée de 32 ans. Un couteau a été retrouvé sur place. Un suspect a été arrêté rapidement, mais ce ne serait pas l'auteur du coup mortel. Un habitant du quartier se trouvait sur place témoin : "Ça s'est passé en pleine rue. Il y avait beaucoup de monde dehors. Le corps est resté là un bon moment (...) les gens du quartier sont traumatisés".

Selon lui, les faits se sont déroulés à proximité d'une caméra de vidéosurveillance. Elle sera exploitée par les enquêteurs pour faire la lumière sur cette affaire. La police judiciaire a ouvert une enquête pour meurtre.